

la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

BELFORT



A L'HEURE DE L'AMITIE FRANCO-ALGERIENNE

ALGERIE

la nouvelle carte
universitaire

L'INDUSTRIE DU CINEMA EN ALGERIE

Un entretien
avec M.L. Hamina

LOGEMENT DES IMMIGRES

Un besoin social

la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

• Commission
paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale
des Algériens en Europe**
Hebdomadaire

■ **Directeur de la
publication**
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administra-
tion**

3, rue Joseph-Sansbœuf
75008 Paris
Tél. : 387.35.09
Compte banque U.M.B. Paris
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**
Centre d'information
de l'émigration
36, rue Asselah Hocine
Alger
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont
payables à la commande
sur la base des tarifs
indiqués ci-dessous,
et libellés exclusivement
en Dinars algériens,
ou Francs français,

■ **Algérie :**
Un an : 115 DA
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**
Un an : 190 FF
Six mois : 100 FF

Une réduction de 50 % est
consentie, sur les abonne-
ments, aux jeunes de moins de
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement
d'adresse, nous prions
nos abonnés de nous
informer une semaine
à l'avance, en nous joignant
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à
notre rédaction, ne peuvent
être réclamés par leur
expéditeur. Leur envoi
implique l'accord de
l'auteur pour leur
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**
9, rue Cadet - 75009 Paris
Imprimerie d'ETC
76190 - Yvetot

SOMMAIRE

Du n° 85 du mercredi 9 mai 1984

■ BELFORT A L'HEURE
DE L'AMITIE
FRANCO-ALGERIENNE (P. 3 et 4)

EMIGRATION

- Le logement des immigrés : un besoin social 5
- Allocation à la réinsertion : nouvelle proposition 6
- Police générale, 9^e bureau : les petits chefs toujours là 6
- Nouvelle carte universitaire : un élément de réponse 7
- Le M.E.S. et notre communauté 8
- La vie des régions 9-11

ACTUALITE

- L'actualité de la Semaine 12

SPORTS

- L'actualité sportive 13

MAGAZINE

- Un entretien avec M.-L. Hamina 14-15
- Conférence débat: « L'islam et l'occident » 16

ودادية الجزائريين بأوروبا

AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

الجمعية العامة الجارية عشرة

11^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



19 et 20 MAI 1984

PALAIS DES CONGRÈS DE LILLE

Semaine culturelle algérienne dans le Territoire de Belfort

Belfort à l'heure de l'amitié franco-algérienne

« Il faut établir des liens fraternels... se tendre la main par delà les différences... Il n'y a pas d'humanité sans identité... Il n'y a pas de sociétés sous-développées, il n'y a que des sociétés sous-analysées... » Ponctué d'applaudissements, l'allocution de M. Jean-Pierre Chevènement, maire socialiste de Belfort et ancien ministre, à l'inauguration de la semaine culturelle algérienne (du 30 avril au 6 mai) de Belfort a donné à l'événement un ton très particulier. Ton que l'intervention (voir notre encadré) de M. Abdelkrim Souici, président de l'Amicale des Algériens en Europe, confirmera et amplifiera.

Au vrai, le nombre des personnalités rassemblées dans la bibliothèque municipale pour l'inauguration de cette semaine culturelle, montrait à lui seul qu'il s'agissait d'un événement hors du commun. En effet, il y avait là non seulement MM. Abdelkrim Souici et Jean-Pierre Chevènement, mais également MM. Nadir Ahmed, membre du Bureau exécutif de l'AAE, et Khattir Setta, délégué régional, les consuls d'Algérie à Strasbourg, Besançon et à Metz, ainsi que des membres de la délégation régionale et du comité départemental, côté algérien ; et, côté français, M. Cureau, préfet, commissaire du gouvernement,

Abdelkrim Souici et Jean-Pierre Chevènement au cours de la cérémonie d'inauguration de la semaine culturelle d'amitié algéro-française, à Belfort.



le commissaire de police et des personnalités de la ville et des élus locaux.

Cette semaine culturelle, organisée par l'Amicale des Algériens en Europe en collaboration avec la municipalité de Belfort, s'est terminée le 6 mai dernier. Elle a coïncidé avec le jumelage des villes de Skikda et de Belfort, et couronné des relations exceptionnellement amicales dont tout le monde espère qu'elles serviront d'exemple pour les autres municipalités.

Allocution de M. Abdelkrim Souici, président de l'AAE, à l'inauguration de la semaine d'amitié franco-algérienne de Belfort

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs,

Au nom de la communauté algérienne résidant dans cette région, permettez-moi de saluer l'initiative prise par la ville de Belfort, d'organiser une semaine d'amitié franco-algérienne.

Cette manifestation à laquelle vous nous faites l'honneur de nous convier, est riche de significations. Elle témoigne des efforts entrepris en direction des travailleurs émigrés et de leurs familles par la reconnaissance de leur culture d'origine et, par voie de conséquence, pour la valorisation de ces populations. Elle symbolise aussi la volonté affirmée depuis mai 1981 de favoriser le rapprochement des deux communautés et le développement des liens d'amitié entre les deux peuples.

En inaugurant cette semaine par une exposition sur la Culture Algérienne, les organisateurs affirment la nécessité de faire connaître et de valoriser un patrimoine d'une grande richesse.

En effet, nul n'ignore aujourd'hui que la distance culturelle a toujours servi d'argument pour maintenir les minorités installées en France, dans une marginalisation perpétuelle. C'est ainsi que de brillants esprits ont bien souvent alimenté et exacerbé par leur discours, le sentiment d'appartenance à une aire culturelle que rien ne devait contaminer sous peine de perte totale de son homogénéité.

Aujourd'hui chacun sait qu'il n'y a pas de société sans culture, pas plus qu'il n'y a de hiérarchie entre les cultures. Toutes se rejoignent en ce sens qu'elles sont également porteuses de valeurs universelles. L'Histoire nous enseigne que la rencontre entre deux cultures s'est toujours traduite par un enrichissement mutuel.

De nos jours, elle est malheureusement vécue en termes d'affrontement. On ne peut concevoir l'existence de l'une sans l'effacement, la disparition, le renoncement de l'autre.

Il faut dire que cette attitude de refus, de rejet quelquefois, est bien souvent la conséquence de tous

ces discours qui, au lieu de rechercher les ressemblances pour un rapprochement entre les individus, entre les communautés, ont tendance à exagérer les différences afin de les dresser comme autant d'obstacles à la compréhension, à la cohabitation, à une véritable insertion sociale.

Monsieur le Ministre,

La France et l'Algérie sont riches d'une Histoire commune. Dans la bataille pour le développement dans laquelle il s'est engagé, notre pays a fait une large place à la coopération française dans tous les domaines, coopération qui s'est renforcée depuis l'avènement de la Gauche au pouvoir, en 1981.

Un nouveau climat de confiance s'est instauré dans les relations entre les deux pays et s'est concrétisé par la visite du président François Mitterrand à Alger et du Président Chadli Bendjedid à Paris. Ces visites, par delà leur caractère symbolique, sont le témoignage de l'amitié entre deux pays résolument tournés vers l'avenir, un avenir dans lequel la France et l'Algérie peuvent investir en commun dans bien des domaines.

Dans cet esprit, l'organisation, dans votre ville, d'une semaine d'amitié franco-algérienne, ainsi que le prochain jumelage de Belfort avec la ville de Skikda, contribueront, nous en sommes persuadés, à favoriser les échanges, permettre une meilleure connaissance réciproque, développer les liens d'amitié existant entre nos deux peuples.

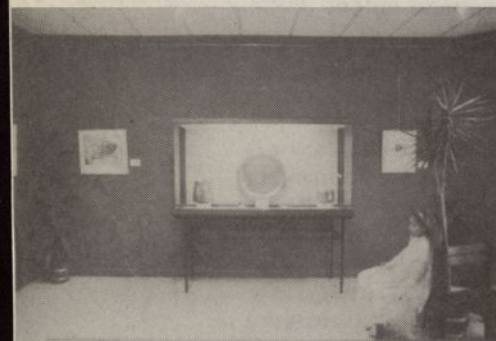
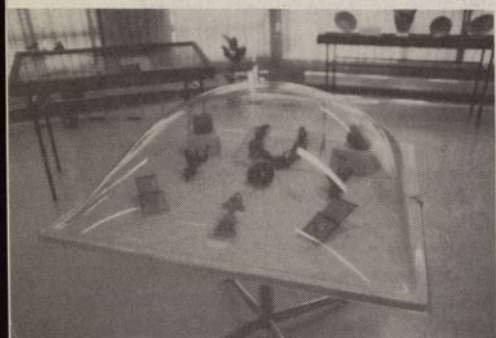
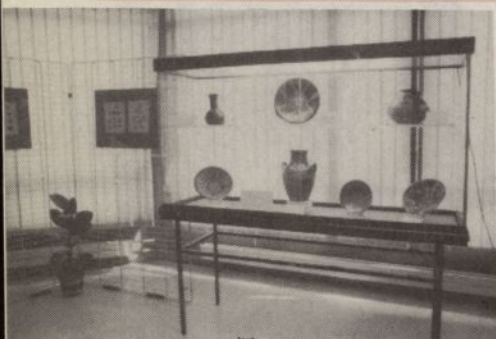
Monsieur le Ministre,

Permettez-moi, avant de conclure, de vous adresser personnellement nos remerciements pour vos positions constantes dans le soutien des causes justes, pour votre action permanente en faveur des communautés émigrées ainsi que pour l'amitié que vous avez toujours témoignée à l'égard de l'Algérie et de son peuple.

Je voudrais remercier aussi tous ceux qui, autour de vous, ont contribué à l'organisation de cette manifestation qui honore la ville de Belfort.

Vive l'amitié franco-algérienne !

Des tapis et tissages anciens, des cuivres ciselés, des poteries de Kabylie et du Chenoua artistiquement décorées, de très beaux bijoux berbères en argent et corail, dont un splendide collier de mariage et des plaques touareg, des tableaux et des livres : l'exposition organisée à la bibliothèque municipale de Belfort est relativement bien représentative des arts populaires et de l'art contemporain algériens.



En raison de l'abondance de matière, nous reviendrons sur cet événement, notamment sur le tournoi du 1^{er} mai, dans le n° 86.

Le programme de la semaine d'amitié franco-algérienne vu par « Belfort 84 », bulletin d'information et de concertation de la ville de Belfort.

Amitié

Semaine d'amitié franco-algérienne أسبوع الصداقة الفرنسية - الجزائرية

La semaine d'amitié franco-algérienne se déroulera à Belfort du 30 avril au 5 mai et est organisée par la ville avec l'Amicale des Algériens en Europe. Voici les principales fêtes et manifestations.

Cultures algériennes

Exposition permanente (du 1^{er} au 5 mai), à la bibliothèque des 4 As, de photos, livres, cartes, artisanat, philatélie, tableaux présentés par le centre culturel algérien de Paris.

L'Heure du conte : mercredi 2 mai, après-midi, M. Khara dira des contes arabes aux enfants, à la bibliothèque.

Animations scolaires : jeudi 3 et vendredi 4 mai, projections de diapositives et débats sur l'Algérie pour les élèves des lycées et collèges.

L'Algérie aujourd'hui

Conférence, le jeudi 3 mai, à 20 h 30, de M. Mokhtari, directeur du centre algérien d'information et de documentation de Paris, suivi d'un débat. A la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Cinéma au C.c.r.b., rue de Madrid. Chroniques des années de brasse, le 2 mai à 20 h 30, film de M. Amina, réalisateur et acteur.

La Nouba, le vendredi 4 mai, à 20 h 30 suivi d'un débat avec Mme Djebbar, scénariste et écrivain.

30 أبريل - 5 ماي 1984



«Nedjma El Hayette» :

Le retour aux sources

Retrouver ses racines, découvrir la richesse d'un patrimoine culturel et les faire partager : tel a été le cheminement de la vingtaine de jeunes garçons et filles qui composent aujourd'hui la troupe de danse El Hayette.

A l'origine, un noyau de jeunes Montbéliardais sont en quête d'un lieu qui leur permette de se rencontrer, de parler... A la suite de l'obtention d'un local grâce à l'Amicale des Algériens en Europe, le groupe s'enrichit d'une soixantaine de personnes. Et surgit peu à peu le désir de s'investir dans des activités liées aux traditions, aux coutumes algériennes : Houria et Naïma racontent l'émotion profonde ressentie lors de la découverte de cet héritage insoupçonné :

« Nous ne connaissions plus rien, ou presque, de notre pays d'origine... et nous avons eu peur de tout perdre !... » « Nous avons eu envie de prouver, à nos parents tout d'abord puis aux hôtes de notre terre d'accueil, que nous n'avions pas renié nos origines... ».

C'est ainsi qu'est née « l'étoile de la vie », balbutiant tout d'abord tandis que chacun(e) se réappropriait son passé à travers costumes, chants et danses de chaque région d'Algérie.

Cette quête d'identité, cette démarche passionnée, les conduira à la Maison du peuple, le lundi 30 avril, à 21 h, pour nous faire partager leur amour du folklore algérien et de ses danses traditionnelles. □

Journée sportive le 1^{er} mai au stade Mattler, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Matches amicaux de football entre équipes algériennes et équipes locales. Repas commun au F.j.t. le midi.

Musique et danse le lundi 30 avril, à 21 h, à la Maison du peuple : spectacle gratuit avec les élèves de la classe d'orchestre du Conservatoire, le groupe El Mansoura et l'ensemble de danse Nedjma El Hayette (voir ci-contre).

Gala de clôture

Musique et danses du Maghreb le samedi 5 mai, à 20 h 30, au centre B. Frachon, avec le ballet Naïli, composé de danseuses, solistes et musiciens dirigés par la chorégraphe Rejane Hamidi.

Election des délégués de Montbéliard et Sochaux à la XI^e AG

Parallèlement à la semaine d'amitié franco-algérienne de Belfort, MM. Khattir Setta, délégué régional, et Amar Bounaas, chargé de l'information à la délégation

régionale de l'Est, ont présidé, le mardi 1^{er} mai, l'élection des délégués des Comités de Montbéliard (8) et de Sochaux (11) à la XI^e Assemblée Générale de l'AAE.

Avant de procéder à l'inauguration de la semaine d'amitié franco-algérienne, M. Abdelkrim Souici, président de l'AAE qui a été accueilli à l'aéroport Bâle-Mulhouse, par le délégué régional de l'Est, M. Khattir Setta, et des membres de la délégation régionale de l'AAE, a tenu une réunion de travail avec le comité départemental de Mulhouse.

Un besoin social

Parmi les droits revendiqués légitimement par les immigrés figure celui du logement. Celui-ci répond à un besoin social au même titre que le droit à l'instruction, à la santé, au travail, à la retraite.



Une grande politique au niveau national, dans le pays d'accueil, en ce qui concerne le logement est nécessaire pour les travailleurs étrangers et leur famille résidant en France.

Evidemment, tout ce qui se rapporte au logement des travailleurs immigrés et leur famille ne peut être examiné en dehors d'une politique du logement social pour tous ces travailleurs, et au regard de la situation qui leur est faite, des raisons de l'immigration, de la politique pratiquée dans le passé, de l'austérité, du chômage, etc.

Aujourd'hui, les travailleurs immigrés et leur famille sont au nombre d'environ quatre millions et demi de personnes. 160 000 travailleurs isolés logent dans environ 700 foyers, 200 000 familles habitent en HLM, le reste de la population étrangère étant logé dans ce secteur appelé « marché libre du logement ». Construits à l'époque pour répondre aux besoins et aux exigences d'emploi, les foyers par exemple, sont partie intégrante de la stratégie des employeurs. Construction trop souvent inhumaine par leur densité, les chambres ne dépassant pas souvent 6 à 7 m² de surface habitable et à loyer élevé, ces foyers se trouvent le plus souvent loin des centres, des lieux de vie, des équipements. En 1984, ce parc foyer a considérablement vieilli, il correspond de moins en moins à ce que souhaitent les travailleurs immigrés isolés. Cette situation a créé un climat conflictuel dans les années passées, on se souvient des grèves du loyer dans les foyers Sonacotra. Sous la pression des résidents, des succès non négligeables ont été obtenus.

La tenue, au cours de l'année 1982, à l'initiative du Secrétariat d'Etat chargé de l'Immigration « d'une table ronde sur les foyers » n'a pas permis de régler tout le contentieux qui subsistait dans les foyers. Notamment à propos de la non-réalisation des travaux d'amélioration et d'entretien, ainsi que les problèmes financiers qui en découlent : redevance trop élevée au regard du service rendu. Les questions qui se posent aujourd'hui se résument ainsi : est-il possible à présent de concevoir le logement des travailleurs immigrés comme par le passé ? Faut-il maintenir le type de foyer dominant actuellement ? Son mode de fonc-

tionnement, et les conséquences de gestion sont-ils encore viables, ou ne faudrait-il pas plutôt s'orienter vers d'autres solutions, multiples ?

Ce dont il faut tenir compte, dans les formules à adopter, ce sont celles qui répondent aux souhaits et aux besoins de la grande masse des travailleurs immigrés. Peut-être avant tout, faut-il considérer le parc existant, le rénover, procéder à l'élargissement des surfaces dans un grand nombre de foyers afin d'obtenir des chambres de tailles correctes, d'équipements variés, permettant une vie collective concrète.

Dans le même temps, pour répondre aux besoins existants du fait du nombre important de mal-logés, des programmes de constructions nouvelles et diversifiées devraient être entrepris : foyers de capacité plus réduite, modules éclatés, logements familiaux, studios et appartements type F1 et F2 convertibles et permettant la multilocation.

Ceci pour répondre aux revendications des jeunes immigrés de la deuxième génération. Il faudrait aussi des opérations de rénovation d'immeubles anciens.

GESTION DEMOCRATIQUE

En tout état de cause, il faut prendre en compte le nécessaire rapprochement du logement et du lieu de travail (moyens de transport), l'établissement d'un juste loyer à partir des ressources du locataire et de sa situation de famille.

La nécessité impose, plus que jamais, de mettre en œuvre une politique nouvelle en matière de logement social, assurée par un service public basé sur l'institution H.L.M. et géré démocratiquement.

En ce qui concerne les foyers peut-être serait-il souhaitable de constituer une société nationale gérée démocratiquement, avec un conseil d'administration composé de représentants des pouvoirs publics, des élus et des représentants des usagers : organisations syndicales et de locataires, devant être majoritaires dans le conseil d'administration, afin d'éviter une centralisation trop importante.

Des établissements du même type pourraient être constitués au niveau des régions et des départements dans le cadre de la décentralisa-

tion ; d'autant qu'une base existe à partir de la Sonacotra qui gère actuellement la moitié des lits existants. Ainsi pourrait être dressé l'inventaire des lits existants dans chaque région et définis les besoins réels, évitant ainsi la sous-occupation et des constructions qui ne se justifient pas.

Tant dans les programmes de rénovation que pour les constructions de logements neufs, il faut qu'ils soient mieux adaptés à leur fonction et qu'ils prennent mieux en compte les particularités des familles qu'ils devront accueillir. On devrait permettre éventuellement la location de plusieurs appartements par une même famille, ou le rattachement de chambres individuelles à un logement principal. Pour les familles nombreuses, de plus de 5 enfants, la construction d'ensemble se rapprochant plus du pavillon individuel ou semi-collectif devrait être envisagée, les logements collectifs traditionnels étant mal adaptés aux grandes familles.

Depuis mai 1981, le gouvernement de gauche a pris certes différentes initiatives dont certaines vont dans le bon sens, comme la création d'une commission pour le développement social des quartiers (ex. Commission Dubedout) engageant des programmes de réhabilitation des quartiers (flots sensibles).

Des moyens importants, également, ont été donnés par les « contrats d'agglomération » dont l'objectif est de permettre le développement d'une politique d'insertion sociale en direction des populations immigrées.

D'autre part, les travaux de « la table ronde sur les foyers » ayant mis en évidence le vide juridique préjudiciable aux usagers, le gouvernement a déposé un projet de loi réglementant les droits et obligations des locataires et gestionnaires en logement foyer, leur reconnaissant aussi le statut de locataire.

PRATIQUES CONTESTABLES

Cependant, aucune solution n'a encore été trouvée en vue de l'unification de l'aide au logement et de son extension aux travailleurs immigrés. La politique en la matière reste nettement insuffisante. 0,1 % est réservé au logement sur les 0,9 % et cette fraction

de 0,1 % est allouée à des actions réputées prioritaires, selon une procédure de gestion concertée entre les collecteurs et les pouvoirs publics. Ces opérations concernant le logement des immigrés vont dans trois directions : logement de familles, logement des isolés (foyers), accession à la propriété. De 1977 à 1982, pour un montant de 5 140,5 millions de francs, la répartition des agréments, par nature d'opérations, a été la suivante : opérations dans les foyers : 445 164 lits, opérations concernant les logements : 120 629 lits (constructions : 8 381 - acquisition : 3 512 - réhabilitation : 43 412...) Certes le gouvernement français a décidé d'inviter les collectivités locales à mettre en œuvre des plans locaux de l'habitat qui déterminent leurs opérations prioritaires. Ainsi que la programmation des crédits dont les commissaires de la République disposeront en matière d'habitat insalubre qui tiendra prioritairement compte des besoins des populations immigrées. De plus, la réglementation des hôtels meublés et garnis sera modifiée pour se rapprocher du droit commun de la location, les contrôles et les sanctions vis-à-vis des marchands de sommeil vont être multipliés.

La politique de conventionnement à l'aide personnalisée au logement dans les foyers sera poursuivie.

Mais il subsiste des pratiques très contestables, par exemple, d'organismes de logement H.L.M. qui ont recours à des « quotas » pour assurer une « répartition satisfaisante » des immigrés. De telles procédures aboutissent parfois à des absurdités puisque des logements restent vides alors que des familles immigrées ont un besoin urgent de logement. La répartition des charges de logement entre les collectivités locales et la lutte contre la constitution de « ghettos » sont des objectifs valables mais qu'on ne saurait atteindre par des moyens qui attentent à la dignité des personnes, et contraires à la loi du 1^{er} juillet 1972. Le rapport Belorgey sur les crédits affectés à la population immigrée dans la loi de finances pour 1984 exprime son inquiétude et estime que « le gouvernement ne devrait pas reculer devant l'usage d'incitation voire de pressions suffisantes pour que les

collectivités jusqu'à présent réfractaires à l'accueil d'immigrés consentent à faire, sur ce terrain, un effort de solidarité avec celles où la population étrangère est déjà importante. »

Enfin, il faut noter que la con-

vention européenne relative au statut juridique des travailleurs migrants (convention adoptée par le conseil de l'Europe applicable aux ressortissants des Etats membres), et ratifiée par la France le 1^{er} juillet 1983, affirme en son

article 13, paragraphe 1 : « Toute partie contractante applique au travailleur migrant en matière d'accès au logement et de loyer un traitement qui n'est pas moins favorable que celui qu'elle applique à ses propres nationaux, dans le cas où

cette matière est régie par ces lois et règlements ». C'est en cela que le droit au logement pour les travailleurs immigrés fait partie des éléments indispensables pour leur insertion sociale.

Chérif Harbi

ALLOCATION A LA REINSERTION

nouvelle proposition

Lors de sa réunion du mercredi 4 avril, le conseil des ministres français avait approuvé un texte relatif aux nouvelles mesures réglant le séjour des étrangers (carte de 10 ans) et celles « créant une aide publique à la réinsertion de certains travailleurs étrangers ». Dans notre édition n° 84, nous avons traité des dispositions concernant les titres de séjour (voir la semaine du 25 avril 84). Le journal officiel a publié, tout récemment, le décret n° 84.310 du 27 avril portant création de cette « aide publique », à la réinsertion de certains travailleurs étrangers. De cette aide, on a jusqu'ici beaucoup parlé. Chacun se souviendra que, depuis les événements de Talbot-Poissey, l'automne dernier, les revendications des travailleurs immigrés — premiers visés par la suppression d'emploi — ont pour

la première fois porté sur une juste indemnisation eu égard aux sacrifices et aux dures épreuves endurées pendant 15, 20 ou 25 ans au service de l'industrie du pays d'accueil.

Ces travailleurs, se démarquant de leurs syndicats, jugés soit trop attentistes soit insuffisamment motivés, ont fixé à 204 000 F le prix de leur retour volontaire. Le gouvernement avait alors répondu que cette revendication était « irraisonnée » et que, néanmoins la question serait examinée sur la base d'une négociation auprès des syndicats et du patronat. Après une première proposition de 20 000 F plus un billet d'avion, puis une seconde d'environ 60 000 F, voilà donc les concessions ultimes des pouvoirs publics et du patronat.

Selon la déclaration de Madame Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat

à la famille, à la population et des travailleurs immigrés, samedi 28 avril, les ouvriers étrangers « involontairement privés d'emploi depuis moins de 6 mois (six) à la date de la demande » pourront désormais demander cette allocation dite aide publique à la réinsertion dans le pays d'origine.

TRES EN DEÇA

Celle-ci se répartit de la façon suivante :

— 20 000 F versés par les pouvoirs publics eux-mêmes

— la somme correspondant aux six premiers mois de l'allocation chômage qui sera ainsi versée dans sa globalité par l'UNEDIC (les discussions ont lieu le 9 mai)

— la somme dont s'acquitteront les employeurs (indemnités de licenciements).

Les versements cumulés devraient donc se situer entre 70 000 et 100 000 F par personne et pour tout étranger majeur (de plus de 18 ans) qui regagne son pays d'origine.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont également prévu, en plus de cette allocation globale, une contribution d'un montant maximal de 20 000 F destinée à « couvrir » les frais de voyage et de déménagement.

Cependant, il convient de noter que l'allocation sera versée en fonction du lieu où le candidat au retour engagera des frais pour « assurer le succès de sa formation professionnelle », c'est-à-dire pour préparer l'exercice de sa nouvelle activité professionnelle, ou, sinon, pour sa formation. Le texte stipule que « ces frais sont pris en compte s'ils sont justifiés eu égard aux conditions de réinsertion du bénéficiaire ».

Seule, l'allocation jusqu'à concurrence de 20 000 F destinée « à couvrir tout ou partie des frais de voyage et de déménagement » sera donc versée automatiquement en France.

Ainsi, le candidat est-il placé dans une situation où il devrait nécessairement engager des frais pour sa formation professionnelle ou, le cas échéant, pour un achat de matériel professionnel.

De toute évidence, ces mesures ne vont pas entraîner un élan considérable au sein des travailleurs immigrés car elles demeurent très en deçà de leurs légitimes revendications et, surtout, elles ne répondent pas à leurs véritables attentes. Toujours est-il que Mme Georgina Dufoix a annoncé que « dès que les conventions seraient signées avec les entreprises, les premières actions commenceront... »

A.C.

POLICE GENERALE, 9^e BUREAU :

Les petits chefs toujours là...

Les gouvernements peuvent se succéder et la gauche remplacer la droite, le service de la préfecture de police de Paris chargé des immigrés algériens — Police générale, 9^e Bureau, pour être plus précis — ne tient pas du tout compte des changements, lui. Certes, on n'y tuyoie plus aussi facilement que du temps où les partisans de l'Algérie française tenaient le haut du pavé. Mais, pour le reste, rien de nouveau. Certains des employés ont toujours la mentalité des petits chefs racistes, méprisant ouvertement les travailleurs et étudiants qui viennent pour déposer leur dossier de demande de certificat de résidence. Pour ceux-là, et particulièrement pour l'employé chargé de l'accueil des administrés, l'Algérien est un sous-citoyen sans aucun droit, un mouton promis à l'abattoir, que l'on peut houspiller, bousculer, prendre à partie, agresser verbalement, commander, renvoyer, faire revenir trois à quatre fois sans qu'apparemment les responsables de ce service ne s'en émeuvent.

Et quand un de ces Algériens exige que l'on respecte ses droits et que les employés fassent correctement leur travail, une jeune femme surgit qui, se présentant comme « chef de service », le renvoie en refusant purement et simplement de s'occuper du cas. Imaginez qu'un médecin refuse de vous soigner ou qu'un employé d'état-civil refuse de vous délivrer le document auquel vous avez pourtant droit... C'est un peu ça.

Nous avons déjà reçu plusieurs témoignages accablants pour ce service. Exagération, avions-nous pensé. Des directives n'avaient-elles pas été données ? En outre les propos des membres du gouver-

nement français sur la question de l'immigration laissent-ils place à la moindre équivoque ?

Mais quand on a eu à faire à ce service, on se rend compte qu'il y a loin entre les déclarations officielles et la réalité quotidienne. On se dit également que les autorités françaises feraient bien de veiller un peu plus soigneusement à ce que les droits les plus élémentaires des étrangers soient respectés, et de s'assurer que certains comportements scandaleux soient réprimés.

EPREUVE PENIBLE

Mais que je vous raconte l'épreuve (car il s'agit bien d'une épreuve, et très pénible) que j'ai vécue le mercredi 2 mai à la préfecture de police de Paris, police générale, 9^e Bureau.

La semaine d'avant, à l'occasion d'une démarche administrative, je m'étais rendu compte que l'administration (en l'occurrence la préfecture de police de Paris) avait commis deux erreurs sur mon « certificat de résidence de ressortissant algérien » : mon prénom avait été déformé, ainsi que le nom de la rue où j'habite.

Pour le bon accomplissement de ma démarche, il fallait que je fasse rétablir au plus vite ces erreurs. Rien de plus facile, me suis-je dit en toute innocence, la préfecture de police qui est à l'origine de ces erreurs, se fera un devoir de les corriger au plus vite.

Le mercredi matin vers 10 h, je suis à la préfecture. Il y a déjà une assez longue chaîne. Des hommes et des femmes. Tout le monde est un peu tendu.

Je comprends très vite pourquoi. Il y a une innovation : un policier, au demeurant très déboussaillé, barre la porte d'entrée de la salle. Mais, surtout, l'employé chargé de l'accueil des administrés semble très agité et, en tout état de cause, anormalement agressif. Avec lui ni courtoisie, ni correction, mais plutôt du mépris, et sa manière de parler aux gens est insupportable.

Une jeune fille qui vient d'atteindre sa majorité demande un dossier de demande de carte de résidence. « C'est toute une procédure », lui dit-il avec hargne. Heureusement elle insiste. Il finit par lui donner les renseignements qu'elle demandait. De mauvaise, très mauvaise grâce et en maugréant.

Un homme passe après elle. Il tend les billets d'avion qu'on lui avait demandé de produire. C'est que ce n'est pas la première fois qu'il vient. L'employé ne fait même pas mine de le regarder. « Revenez après le 14 mai... », lance-t-il, rogne. L'autre essaye d'expliquer qu'il est déjà venu plusieurs fois, qu'on lui a demandé de revenir ce 3 mai, qu'il doit partir en voyage. Avec une patience digne de meilleurs résultats. Rien à faire, il n'a qu'à revenir, tant pis pour lui.

Un autre tend une convocation de la préfecture pour le 26 avril. Il est bien venu le 26, on l'avait renvoyé. Il revient à tout hasard, confiant dans son bon droit. Rien à faire, il n'a qu'à revenir. Quand ? Après le 14 mai.

En l'espace d'une vingtaine de minutes, six personnes sont ainsi renvoyées sans ménagements. Qu'importe si elles seront contraintes de perdre encore une journée de travail. Cela ne regarde pas le petit employé qui, derrière sa vitre, joue au caïd, à l'homme tout puissant.

Arrive mon tour. Je commence : « Voilà, j'ai un problème, la préfecture a mal orthographié mon prénom... ». Il ne me laisse pas aller plus loin et entreprend de m'expliquer (à sa manière) l'informatique, pour finir par me dire de revenir au mois de

juin. Difficile de garder son calme face à quelqu'un dont le ton est tout sauf correct. J'essaie tout de même de lui expliquer que je suis tenu par des obligations importantes. Rien à faire.

PAS PIRE

Le ton monte. Survient alors une jeune femme passablement agitée elle aussi. J'essaie à nouveau de lui expliquer l'affaire. Difficile, car l'autre employé continue de me prendre à parti.

La jeune femme, qui semble être de ces gens qui déplacent beaucoup d'air sans beaucoup de résultats, fait mine de dégager un rendez-vous. Mais comme l'employé chargé de l'accueil, qui semble détenir le cahier de rendez-vous, refuse obstinément de faire quoi que ce soit, elle finit par me rendre ma carte en affirmant qu'elle ne s'occupera pas du tout de cette affaire.

Il ne me restait plus qu'à repartir avec mon certificat de résidence truffé d'erreurs. Je demande tout de même une entrevue avec le responsable du service. Refus sec et cassant.

Dans l'après-midi, j'essaie d'obtenir le secrétariat du responsable de ce service. En tant que journaliste, je voulais faire une enquête approfondie.

Après plusieurs tentatives, j'obtiens une personne qui se présente comme le « chef » de ce service. Une personne charmante qui m'assure que « pourtant des directives ont été données ». Mais pour ce qui est d'une entrevue, impossible sans l'autorisation du préfet. Il faut écrire.

A la décharge de l'ancien responsable de ce service, il faut dire que lui n'hésitait pas à recevoir les administrés.

Cela ne veut pas dire que les choses étaient mieux avant. Ce qui est sûr, c'est qu'elles n'étaient pas vraiment pires.

Meziane ABTOU

un élément de réponse

En 1971, la refonte de l'enseignement supérieur avait introduit une approche résolument démocratique tant dans l'organisation des études que dans leur contenu. Face à une situation de confusion, et dans un contexte de rupture entre une université-tour d'ivoire et une société en grande mutation, la refonte a apporté une rationalisation et une démocratisation de notre enseignement supérieur.

Il le fallait, car en 1971, il y avait déjà quelque 20.000 étudiants contre 2750 en 1963 ! Le flux de contingents chaque année plus importants exigeait cette réforme et imposait en même temps la nécessaire « ouverture sur le quotidien » dont nous parlait à l'époque le regretté Mohamed Seddik Benyahia, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Aujourd'hui, nous comptabilisons 96.000 étudiants en cycle universitaire normal et 5000 en post-graduation. En Juin 1983, il y eut 110.000 candidats au baccalauréat et, cette année, nous en enregistrons 130.000.

C'est à la lumière de ces chiffres, et d'abord de ces seuls chiffres, que la refonte de l'enseignement supérieur s'avère et se révèle avoir été un choix éminemment positif, dans la mesure où elle aura permis à l'université algérienne de participer pleinement et activement, au développement national. Ainsi, la réponse aux besoins économiques et sociaux des plans de développement a-t-elle été opportune et efficiente.

En 1981, les données du problème ont cependant fait ressortir la nécessité d'une nouvelle réorganisation du dispositif universitaire, en fonction des exigences et des réalités nouvelles. M. Abdelhak Brerhi avait déjà commencé à plaider pour une actualisation du système qui se devait d'être mis en adéquation avec toutes les transformations que vit le pays.

De fait, si le bilan de la refonte s'est avéré éminemment positif, il importait de faire face, avec l'intelligence et l'audace nécessaires, aux impératifs de la nouvelle décennie. Dans un premier temps, le renforcement de la 4^e grande université nationale (celle de Annaba) et l'ouverture de 7 nouveaux centres universitaires à travers le pays ont permis d'apporter une 1^{ère} réponse à ces impératifs. Mais les conditions même dans lesquelles ces exigences s'opèrent et se développent, le nombre chaque année encore plus impressionnant des jeunes candidats qui viennent frapper aux portes des établissements de l'enseignement supérieur ont rendu urgente et nécessaire la mise en place d'une carte universitaire Horizon 2000.

En 1982, le gouvernement adoptait cette carte qui apportait un élément nouveau dans la conceptuali-

sation du système universitaire et de son développement ultérieur :

Cet élément vise à « corriger le déséquilibre dans le processus de formation supérieure pour couvrir de manière satisfaisante les besoins de l'économie nationale en cadres », tout en prenant en compte « les données politiques fondamentales relatives à l'équilibre régional, la décentralisation et le brassage des populations ».

MECANISMES APPROPRIES

L'un des objectifs de la nouvelle carte sera de renforcer encore davantage l'option scientifique et technologique de l'université algérienne, option déjà majeure eu égard au renversement spectaculaire des tendances, et de créer les mécanismes appropriés afin de rendre l'université performante au plan de la formation (quotas et qualité)

En adoptant ce programme de redéploiement de la formation supérieure vers l'horizon 2000, le gouvernement a donc opté pour une stratégie d'affinement par paliers et par degrés. Par paliers, on cherchera à obtenir la meilleure adéquation possible entre les impératifs du développement et l'orientation vers les différentes filières scientifiques et techniques. Par degré, on visera l'amélioration de la qualité de l'enseignement, tant au plan de la formation des formateurs qu'à celui de l'aménagement des profils et des programmes.

Avant tout, cette nouvelle carte universitaire situe les capacités actuelles et recense les déséquilibres. Elle s'efforcera d'utiliser totalement ce potentiel tout en en corrigeant, au fur et à mesure, les insuffisances. En clair, il s'agit de parvenir à une réelle et efficiente adaptation de la formation aux données économiques, sociales et culturelles nouvelles engendrées par le développement. Le document adopté par le gouvernement apporte aussi bien les orientations générales que les mesures pratiques destinées à rentabiliser les structures universitaires existantes puis à optimiser le champ des investissements futurs. Ce n'est pas un hasard si le texte présenté par M. Abdelhak Brerhi cerne avec autant de rigueur et de lucidité la situation présente ainsi que les perspectives, abordant quasiment chaque discipline.

On s'aperçoit ainsi que le développement économique et social, ayant eu pour effet des exigences et des besoins nouveaux, appelle, en sciences sociales par exemple, à la création de nouvelles filières telles que la formation culturelle, artistique, sportive ou les sciences de la communication. Toujours en ce qui concerne les sciences sociales, le bilan de la dernière décennie a fait ressortir la nécessité de revaloriser certains profils comme celui de la gestion, de la planification etc... En outre, certaines filières exigent de par leur évolution scientifique une nouvelle structuration, tendant à l'autonomie ; c'est le cas de la psychologie, de l'archéologie etc.... Ainsi les sciences sociales vont-elles bénéficier d'une extension géographique maximale (39 centres sont prévus sur l'ensemble du territoire).

UN PARADOXE

Dans la mouvance de cette nouvelle carte universitaire, un certain nombre d'instituts va voir le jour. Ces instituts seront centrés sur une seule discipline et les étudiants pourront donc s'orienter vers des études en arts plastiques, audiovisuels, musique etc... Concernant les études en médecine, une redéfinition des profils est élaborée avec pour souci d'assurer une parfaite correspondance entre les besoins planifiés et les effectifs en cours de formation. On a, en effet, constaté un paradoxe en ce secteur dès lors qu'au plan des effectifs existe une surcharge considérable alors qu'en ce qui concerne les besoins dans certaines spécialités il y a un manque.

Si les données laissent apparaître qu'au plus tard en 1995 une satisfaction à peu près complète des besoins sera obtenue, il était impératif de circonscrire au niveau de la nouvelle carte, les moyens et les méthodes à mettre en œuvre dès la prochaine rentrée 84-85. L'objectif du ministère de l'enseignement supérieur est de résorber le grave déséquilibre actuel entre les sciences médicales, d'un côté, les sciences pharmaceutiques et vétérinaires de l'autre, afin de redonner à celles-ci la prédominance en effectifs... Compte tenu de la place et de l'importance de la technologie dans le développement national, il était évident que le document prenne acte des redéploiements industriels et technologiques actuels dans le monde et des bouleversements qui les caractérisent. Le besoin énorme de notre économie en cadres compétents imposait cette prise en compte et on voit bien dès lors que la réorientation initiale des effectifs vers les carrières technologiques exige de nouveaux efforts et de nouvelles ambitions si l'on veut que le pays se mette réellement au diapason du progrès scientifique et technique. Dans ce domaine, la

nouvelle carte universitaire annonce, outre l'extension des filières et la reconversion de certains centres où vont naître des halls technologiques, la mise en place de 103 pôles de formation à travers le territoire national.

LA MAITRISE DE L'AVENIR

Ceci est d'autant plus essentiel que, comme le souligne d'ailleurs le document, la technologie représente désormais un ENJEU STRATEGIQUE à partir duquel l'avenir des peuples se déterminera avec plus ou moins de succès. Ce n'est pas un hasard si les pays qui ont le plus investi et par là même qui ont consenti d'importants sacrifices pour la mise en œuvre d'un appareil technologique moderne se retrouvent désormais en tête du marché dans des secteurs de pointes tels que l'électronique, l'informatique, la robotique, etc... La maîtrise de ces connaissances, l'aptitude à s'accrocher au wagon des pays capables non seulement de maîtriser une science comme l'informatique mais plus encore de l'impulser, sont autant de caractéristiques objectives quant à l'émergence de ces nouveaux pôles industriels dont le monde est aujourd'hui témoin. Les pays de l'Asie du Sud-Est ont montré la voie. Certains pays d'Europe, à l'instar des vieilles dames qui donnent l'illusion d'être encore riches parce qu'elles bradent leurs derniers bijoux, s'interrogent précisément sur leur capacité actuelle à relever le défi des sciences technologiques. Il va de soi que pour un pays en développement comme l'Algérie, la question s'inscrit en terme de maîtrise de l'avenir ; cet avenir dont la réussite du développement national est tributaire se fonde précisément sur notre capacité à dominer de manière volontariste et efficiente les différentes étapes qu'il nous faut encore parcourir.

Ainsi, parallèlement au paramètre crucial de la technologie, il y a les problèmes des sciences biologiques et de la terre. De nouvelles filières sont appelées à drainer l'élan de nos étudiants et étudiants qui pourront apporter leur savoir dans les domaines de la biotechnologie, de l'agro-alimentaire etc... 8 points de formation sont prévus en biotechnologie et 10 autres en agro-alimentaires. De même que de sérieux efforts seront consacrés afin de dégager un potentiel appréciable en sciences exactes d'enseignants et de chercheurs.

La réalisation des objectifs de cette nouvelle carte universitaire rendue indispensable par les résultats formidables de ces 10 dernières années de développement national, passe par la recherche d'une vérita-

ble cohérence — nous sommes tentés de dire cohésion — du système éducatif dans son ensemble. C'est pourquoi il est impératif de penser

à une réforme de l'enseignement secondaire et technique et de travailler d'ores et déjà à l'encouragement de la formation technique et

professionnelle. En bref, c'est tout le problème de la coordination intersectorielle qui se trouve aujourd'hui posé et auquel la nou-

velle carte universitaire apporte en quelque sorte un premier élément de réponse...

A. Chabane

LE M.E.S. ET NOTRE COMMUNAUTE

L'effort continue

A la lumière des résultats enregistrés jusqu'en 1981 dans la réinsertion des étudiants enfants de familles résidant à l'étranger, le M.E.S. avait créé et étoffé un bureau central des étudiants émigrés au cours de l'année universitaire 1981-1982.

Puis, en liaison avec l'Amicale des Algériens en Europe, il s'est attaché à diffuser une information aussi complète que possible sur l'ensemble des dispositions existantes en vue de contribuer à l'intégration des jeunes gens et jeunes filles dans les universités nationales.

Afin que l'information soit à la fois continue et générale, le MES a multiplié les actions : diffusion d'un guide, publication d'annonces et placards dans El-Moudjahid, La Semaine de l'Emigration et le

Monde, intervention à « Mosaïques » etc...

Même si le MES a, depuis, constaté une spectaculaire augmentation des effectifs il n'en demeure pas moins que, selon le directeur de la DASC, M. Brahim Abdelli, l'effort d'information doit être non seulement maintenu mais encore renforcé car la délégation qui a effectué un périple en mars 1983 à travers les différentes régions de France a eu l'occasion de le constater : familles et lycéens se posent encore un grand nombre de questions auxquelles il faut apporter une réponse claire.

Peut-on poursuivre un cycle d'études complet en Algérie ? Quelles sont les disciplines qui existent ? Le logement est-il assuré ? et la bourse ? Et le transport ?

Il faut donc que nos jeunes, ainsi que leurs parents soient totalement informés des réalités nouvelles de l'université algérienne. En 1983, le MES a enregistré 165 nouvelles inscriptions dont 94 jeunes filles et 71 jeunes gens. La rentrée 1983-1984 a vu l'effectif progresser de façon plus spectaculaire. La grande majorité de ces étudiants est inscrite dans les filières scientifiques.

Non seulement, l'octroi de la bourse et de la chambre est automatique, mais en outre chaque étudiant bénéficie d'un billet aller-retour pour retrouver sa famille pendant les grandes vacances. Et, plus encore, le MES accorde jusqu'en juin 1987, diverses dérogations d'inscription pour différentes filières (cas du bac G.1). Quant aux étudiants qui optent pour une filière partiellement ou totalement arabisée, ils ont le bénéfice d'une année de langue (avec bourse et logement) dans les C.I.E.L. (Centre Intensifs d'Etude de Langue).

Depuis avril 1983, chaque grande université est jumelée avec une délégation régionale de l'Amicale des Algériens en Europe. Selon les dispositions de la convention signée à cette même période, des universitaires viendront en France donner des conférences-débats, faire des expositions, bref informer notre communauté sur les perspectives et les possibilités actuelles de notre enseignement supérieur et de ses différents établissements. D'un autre côté, les délégations régionales sont appelées, notamment le 17 octobre, à organiser une journée d'information dans les universités du pays afin de sensibiliser nos enseignants et étudiants aux problèmes et aux réalités de notre communauté résidant à l'étranger.

Ainsi, tout a été fait et tout est fait encore afin de répondre à cette profonde aspiration de nos jeunes lycéens : retourner au pays, étudier dans nos universités...

A.C.

Conditions d'inscriptions des étudiants enfants d'émigrés algériens, titulaires d'un Bac français, aux établissements d'enseignement supérieur relevant

du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES) pour les années universitaires 1982 à 1987.

JEUNES CANDIDATS BACHELIERS 1984

Vous avez l'intention de vous inscrire. Une fois votre carrière ou votre filière déterminée et votre établissement d'inscription choisi, vous pouvez écrire au :

Bureau Central des Etudiants Enfants d'Emigrés
MES - DASC, 1 rue Bachir Attar
Alger - Algérie

Votre inscription se fera en deux temps :

1) la pré-inscription :

Vous devez transmettre au B.C.E. :

- Une demande de préinscription, indiquant la filière et l'établissement de votre choix
 - Une photocopie de la carte de résidence des parents
 - Une fiche d'état-civil
 - Un certificat de scolarité (terminale) ou d'inscription universitaire si tel est le cas
- NB - La date limite de préinscription est fixée au 31 juillet 1984.

2) L'inscription Définitive :

Vous devez fournir

- Votre attestation de préinscription
 - L'original de l'attestation de succès au baccalauréat (ou certificats obtenus auprès de l'université)
 - Quatre photos d'identité
 - Un certificat de nationalité si vous êtes né à l'étranger (France, Belgique...)
 - Les droits d'inscriptions s'élèvent à environ 80 DA (droits universitaires, cotisation sécurité sociale)
- NB - La date limite de l'inscription administrative donnant droit à la carte d'étudiant et un certificat de scolarité est fixée au 30 septembre 1984.

3) L'hébergement :

Dès réception de votre attestation de pré-inscription vous devez adresser au B.C.E. :

- Une demande de réservation de chambre
 - Une fiche d'état-civil
 - Une photocopie de l'attestation de pré-inscription
- La demande sera complétée à votre arrivée par :
- Deux certificats médicaux (médecine générale et physiologie)
 - Quatre photos d'identité
 - Un certificat d'inscription à l'université
 - Deux enveloppes timbrées.

NB - Ce dossier sera déposé par vos soins au CROUS de votre ville universitaire d'inscription avant le 30 septembre 1984.

4) La Bourse :

Vous devez constituer un dossier comprenant :

- Le relevé des émoluments de vos parents (fiches de paye...)
- Une fiche familiale d'état-civil
- Deux photos d'identité
- Un certificat de nationalité
- Un certificat d'inscription à une université.

NB - La date limite de dépôt du dossier est fixée au 30 septembre 1984.

Les bourses sont de 1 296 DA pour les filières en lettres, Sciences humaines et Sciences biologiques, et de 1 596 pour les Sciences Exactes et Technologiques, l'architecture...

Série du baccalauréat	Filières d'accès
A	Mêmes filières que le Bac Lettres algérien ; dans les mêmes conditions, à titre transitoire : DES de biologie, licence en sciences nat., DES géologie ou géographie, agronomie, vétérinaire.
B	Mêmes filières que les Bacs Lettres et Technique économique algériens et dans les mêmes conditions ; à titre transitoire : DES de biologie, de géologie, de géographie, licence en sciences nat., agronomie, vétérinaire.
C	Mêmes filières que le Bac Maths algérien et dans les mêmes conditions.
D	Mêmes filières que le Bac Sciences algérien et dans les mêmes conditions.
G ₁	Même filière que le Bac Secrétariat algérien et dans les mêmes conditions.
G ₂ -G ₃	Mêmes filières que le Bac Technique Comptable algérien ; mêmes conditions ; à titre transitoire : DES biologie, de géologie, de géographie, licence en sciences nat., agronomie, vétérinaire.
E	Mêmes filières que le Bac Technique Maths algérien ; dans les mêmes conditions.
BTN F ₁ -F ₁₀	Mêmes filières que les Bacs Techniques Industriels algériens (fabrications mécaniques) et dans les mêmes conditions.
BTN F ₃	Mêmes filières que le Bac Technique Industriel algérien (électrotechnique) et dans les mêmes conditions.
BTN F ₄ -F ₉	Mêmes filières que le Bac Technique Industriel (travaux publics et bâtiments) algérien et dans les mêmes conditions.
BTN F ₅	Mêmes filières que le Bac Technique Maths algérien ; avec les mêmes conditions.
BTN F ₆	Mêmes filières que le Bac Chimie et dans les mêmes conditions.
BTN F ₇ -F _{7b} -F ₈	DES de biologie, de géologie, de géographie ; agronomie ; vétérinaire ; licence en sciences naturelles.

Réunion du comité de Région



Mardi 10 avril 1984 au siège de la région à Roubaix, s'est tenue la réunion du Comité de Région sous la présidence de M. Izza Mohamed, responsable de la Région Nord.

Dans l'ordre du jour approuvé par le comité, trois grands thèmes ont été débattus.

1) Renforcement des structures :
Après lecture des rapports des

responsables des comités départementaux et interventions des chargés de la jeunesse, activités féminines, syndicat, information et relations extérieures et affaires culturelles.

Le Délégué Régional orienta son intervention sur la jeunesse qui est la composante actuelle et l'avenir de notre communauté ainsi que sur la cellule familiale.

Tout comme l'élargissement de la base est primordial par le biais de l'implantation de bureaux de base à tous les niveaux.

2) XI^e Assemblée Générale des cadres de l'A.A.E. :

Après avoir fixé un quota à respecter au niveau de chaque circonscription organique, M. Izza insista sur la mise en place de réunions de militants afin d'expliquer l'avant projet de l'Assemblée générale ainsi que le programme d'élection des délégués qui y participeront.

Ainsi plusieurs réunions ont eu lieu depuis dans différentes localités sous la présidence du Délégué Régional ou de membres du bureau de région, notamment à Tourcoing, Reims, Bruxelles, Creil et Argenteuil.

3) Colonies de vacances :

Le Délégué Régional rappela qu'un grand effort a été fait en ce sens que cette année deux sessions auront lieu durant la période estivale, l'une en juillet l'autre en août. Le 2^e effort qui a été fait est celui du nombre de colons qui passent leurs vacances en Algérie :

1^{er} session : 150 colons,
2^e session : 200 colons.

plus de 300 enfants et l'existence des circuits connaissance de l'Algérie et le volontariat.

Puis un débat fut engagé durant lequel les modalités de voyage à l'occasion du séjour en Algérie furent abordées, le problème aux douanes, la prorogation du billet retour, etc...

Mais surtout un problème important fut évoqué, celui de la menace brandie par le Gouvernement belge d'expulser tous les chômeurs de longue durée.

D'autres questions gravitèrent autour des jeunes et de leur avenir. Notamment la réinsertion, les 4 000 postes offerts pour les professeurs d'enseignement professionnel, les circuits connaissance de l'Algérie, la langue nationale, etc...

Toutes les questions posées ont obtenu des réponses des personnalités présentes.

Puis après cet échange fructueux, le responsable de circonscription organique clôtura la séance.

relancé un appel pour élargir davantage les bases de l'Organisation.

A BRUXELLES :

Présidée par M. Mellab Mohamed, également, la réunion voyait la présence de MM. Bourahli Lakkar, délégué régional adjoint, Iloul, chargé de l'Information, Hadjazi et Mendel de l'ambassade d'Algérie à Bruxelles, Talaourar, vice-conseil d'Algérie, et Ould Kharoubi, représentant Air Algérie ; ainsi que M. Bouacem, responsable du comité départemental de Bruxelles.

Dans son exposé le chargé de l'information brossa un tableau de l'action entreprise de 1981 à 1984 et rappela qu'en 1982 la décision avait été prise de rattacher la Belgique à la région Nord dans le cadre de la refonte des structures pour que ces dernières soient adaptées aux réalités de la communauté algérienne vivant en Europe.

La circonscription organique en Belgique fonctionne dans le respect de la législation du pays d'accueil.

La stratégie qu'elle conduit aujourd'hui n'est plus celle de 1962 car la communauté elle-même a changé. M. Iloul conclua que les travailleurs algériens ne pourront se défendre contre les lois sur l'immigration que par leur solidarité et leur union.

Il rappela également l'organisation des sessions de colonies de vacances en juillet et août, la région du Nord ayant un quota de

Agression

La vague d'agressions racistes continue de frapper les travailleurs algériens, malgré les protestations des autorités algériennes et notamment celles de l'Amicale des Algériens en Europe ainsi que d'autres associations et organismes français ou internationaux.

Ces actions racistes qui se développent de jour en jour ne cessent de faire des victimes.

Cette fois-ci c'est en pleine campagne « contre le racisme » que M. Boudersa Omar, 56 ans, père de 5 enfants a échappé à la mort à la suite d'une agression raciste.

Les faits : ce jour-là M. Boudersa se rendait à son travail vers 6 h du matin avec un autre algérien, M. Selmani. A 50 m de l'usine Tudor à Lille où ils travaillent tous deux depuis plus de 15 ans, une Renault 4 s'arrête. Deux individus sortent et se présentent comme étant de la police. Au moment où M. Boudersa mettait la main à la poche pour présenter ses papiers d'identité, croyant à un contrôle d'identité, 3 autres personnes sortent du véhicule. M. Selmani prend la fuite tandis que les deux faux policiers ceinturent M. Boudersa et le jettent à terre puis commencent à le frapper, lui donnant des coups de pied et coups de poing. Puis ils furent 5 à le malmener. C'est grâce à la fuite de son camarade qui a fait croire aux agresseurs qu'il allait chercher des secours, que les lâches individus ont abandonné M. Boudersa sans connaissance.



M. Boudersa, au bureau de l'AAE à Lille, exposant ses blessures au front et aux mains.



Assemblées électives départementales à Bondy et Saint-Denis...

En prévision de la tenue de la XI^e Assemblée générale de l'Amicale, qui aura lieu les 19 et 20 mai 1984, les opérations des élections des délégués de la Région de Paris, ont été entamées le dimanche 15 Avril 1984.

La difficulté d'avoir des salles adéquates explique l'avancement des dates arrêtées précédemment. Ainsi, les départements de Bondy, Seine-Saint-Denis et Orléans ont pu tenir déjà leurs assemblées départementales électives, coïncidant avec la réunion régulière de cette instance prévue par le Règlement Intérieur (Art. 56).

Dans l'ensemble, ces assemblées se sont bien déroulées du point de vue organisation et participation aux débats des militants. Néanmoins, d'embellée deux observations importantes sont à faire : faible présence des jeunes et des femmes, et présence moyenne des adhérents. Il y a là deux réflexions à approfondir nécessairement lors du prochain comité régional.

A la salle Edouard Vaillant de Bobigny, le 15 avril à 14 h 30, s'est tenue la première de ces assemblées électives. La participation des militants et adhérents du département de Bondy a été moyenne (un peu plus d'une centaine), et à son ordre du jour, cette assemblée avait inscrit plusieurs points dont deux particulièrement importants : l'évaluation des activités du 1^{er} trimestre et l'élection des délégués du département à la prochaine Assemblée Générale de l'Amicale.

Le responsable départemental, M. Mahi Mohamed, ouvrant la séance, a souhaité la bienvenue à tous les participants — parmi eux le responsable de région, le responsable adjoint, le responsable de la circonscription organique de la Seine-St-Denis et M. le consul adjoint d'Algérie à Aubervilliers, les remerciant de leur présence et exprimant le vœu que ces travaux soient efficaces et utiles.

Le rapport trimestriel présenté par une militante de la localité a montré les nombreuses activités réalisées dans le département. Certains résultats sont encourageants et méritent d'être signalés : les efforts déployés dans les domaines de l'animation culturelle, sportif, relations extérieures. Néanmoins des insuffisances demeurent et des efforts constants et soutenus doivent être fournis par tous les militants de cette localité pour s'approcher davantage de notre communauté là où elle est fortement concentrée.

Lors des débats de nombreuses questions (certaines inévitables) furent posées par les militantes et militants. Deux préoccupations majeures semblent les résumer.

— La situation et l'encadrement des jeunes, progéniture de la primo-émigration dont les problè-

mes s'accroissent à un rythme exponentiel (formation, identité, chômage, tiraillements, racisme etc...)

— difficultés et appréhension des parents et des autres membres de la communauté.

M. Mohamed Seghir, responsable régional, a tenté de répondre à toutes ces questions, usant comme à l'accoutumée de franchise et de sincérité. Il a d'abord appelé tous les participants à plus de mobilisation pour renforcer notre Organisation dans tous les domaines. « Notre communauté a-t-il dit, traverse une période on ne peut plus difficile avec tous les problèmes quotidiennement vécus, des contraintes conjoncturelles telles, les mutations technologiques etc..., ne sont pas hélas les dernières justifications avancées pour atteindre nos travailleurs et les réduire à une situation pénible d'assistés, situation que nous refusons fermement tant notre dignité et notre fierté sont ancestrales ».

Il a abordé ensuite la réorganisation de notre Association, entreprise depuis plus de deux années maintenant. Les efforts doivent être poursuivis inlassablement si on veut atteindre cet élargissement nécessaire dont les jeunes doivent en constituer la pierre angulaire.

...et à Orléans

A l'instar des autres départements de la région de Paris et conformément aux statuts de l'organisation et à son règlement, le département d'Orléans a tenu son assemblée générale départementale le samedi 21 avril 1984 à la salle des Carmes en présence de MM. Mohamed Seghir, délégué régional de l'Amicale à Paris, Mohamed Abdelbaki, consul général d'Algérie à Paris, Mouloud Bouaziz, délégué de circonscription de Paris, et Achite Abdelhamid, responsable du département d'Orléans.

Après les souhaits de bienvenue adressés aux militantes et aux militants venus, pour certains, de localités lointaines (Tours, Blois, Montargis, Gien etc...), et après avoir donné lecture de l'ordre du jour qui comportait le bilan des activités de trois mois, une communication du consul général d'Algérie à Paris, une intervention du délégué régional et l'élection des délégués à la XI^e Assemblée générale de l'Amicale des Algériens en Europe à Lille, le responsable du département a présenté un rapport certes, succinct, mais sans complaisance sur les activités générales du département durant le trimestre écoulé.

Après avoir brossé un tableau de la situation économique et sociale



Traitant ensuite de la XI^e Assemblée de l'Amicale, des communications qui allaient être discutées, il a appelé les militants qui seraient élus à lui assurer un plein succès par leur présence responsable et leur participation effective aux prochains travaux de cette assemblée.

Le consul-adjoint à Aubervilliers, remerciant les responsables de l'avoir invité à cette importante rencontre, a répondu aux questions relatives aux services consulaires et promis que tous les responsables et

employés du consulat veilleront à faciliter au maximum les tâches aux ressortissants algériens qui s'y présenteraient.

Les deux autres assemblées qui se sont déroulées successivement à Orléans, le 21, et à St-Denis, le 22 Avril 84, ont permis à 19 militants actifs d'être élus et de se retrouver avec l'ensemble des délégués de la Région de Paris au séminaire de travail du Mardi 8 mai 1984.

que connaît le département, situation qui a une incidence directe sur la vie de notre communauté dans cette localité, le coordinateur du département a procédé à une évaluation objective de l'action conduite dans les différents domaines tant sur le plan organique, culturel, information, jeunesse etc...

Traitant de la partie organique, il a invité les militants et les responsables des différents comités et bureaux de sections à conjuguer leurs efforts pour renforcer et dynamiser les structures de l'organisation et de hisser à la hauteur de la confiance qui leur a été confiée par la base.

Sur le plan de l'action culturelle, le responsable de département a rappelé les efforts consentis par l'amicale pour l'organisation des cours de langue arabe, le rayonnement de la culture nationale et l'organisation de l'enfant algérien résident en France.

Il a demandé aux parents de prendre leurs responsabilités, d'inciter leurs enfants à suivre de manière régulière ces cours, de les contrôler et de participer aux réunions des comités de parents d'élèves créés dans chaque localité où existe un cours de langue nationale.

En ce qui concerne l'information, il a incité l'assistance à prendre conscience de l'importance et du rôle que joue l'organe de l'émigration « La Semaine » et « El-Djawab », en tant que moyen d'information sur la vie de l'émigration, dans les divers aspects, mais également un moyen pour répondre aux attaques dont est l'objet notre émigration par un certain nombre de médias à la plume raciste.

Parlant des relations extérieures, il a fait état de la réunion tenue à Tours en présence du consul général d'Algérie venu à l'écoute de la population de cette ville lointaine, au mois de mars, et à souhaité l'organisation à un rythme trimestriel de ces réunions pour cerner les problèmes de la communauté et les aider à trouver des solutions.

En ce qui concerne les activités de la jeunesse, il a signalé les deux réunions tenues l'une à Tours et l'autre à Orléans avec projections de films et a fait état d'autres réunions programmées courant avril et mai en présence du chargé des activités de la jeunesse.

Après avoir abordé les problèmes que rencontre la communauté dans le département tant sur le plan social (chômage, licenciements) et

Mobilisation en Aquitaine contre le racisme et pour la dignité

A l'occasion de la tournée du chef de file de l'extrême droite, Le Pen, en Aquitaine, l'Amicale des Algériens, en collaboration avec seize organisations politiques et

syndicales, a organisé une imposante manifestation anti-raciste le 19 avril 1984 à Bordeaux.

Plus de 1000 travailleurs, femmes et jeunes immigrés algériens se



C'était, en novembre 1983, la levée du corps de Habib Grimzi.

sont mobilisés aux côtés de 1500 travailleurs français, et scandé haut et fort, sur un parcours de plus de 3 Km, leur refus d'être les victimes du racisme, et les boucs émissaires des nerfs du fascisme.

Une heure avant le défilé, l'Amicale des Algériens, en tête d'une

délégation formée par les organisations participantes, s'est rendue devant le monument aux morts de la gare St-Jean de Bordeaux afin de déposer une gerbe à la mémoire du jeune Algérien Habib Grimzi assassiné en novembre 1983 dans le train Bordeaux-Vintimille.



L'Amicale des Algériens en Europe, Région Sud, a organisé, devant le Palais de Justice d'Aix-en-Provence, une grande manifestation sur laquelle nous reviendrons dans le numéro 86.

REGION OUEST

Réunion publique à Poissy

Après une large diffusion du tract (édité en arabe et en français) dans les foyers et sur les places des marchés, portant l'information sur la tenue d'une réunion publique à l'intention de notre communauté,

le samedi 14 Avril, les compatriotes des localités d'Achères, Conflans, Carrières, Saint-Germain-en-Laye, et Chanteloup se sont regroupés nombreux à la salle Polyvalente de Poissy pour participer aux discus-

sions ayant trait aux préparatifs des assises de notre XI^e Assemblée générale. D'emblée, le doyen et le benjamin de l'assemblée furent invités à rejoindre la tribune aux côtés de MM. Lachouri Rabah et Hamza Chérif, respectivement délégué de la circonscription organique de Versailles, et délégué départemental.

Tour à tour, les orateurs, dans leurs interventions, donnèrent le bilan des actions entreprises par et au sein de l'Organisation depuis la

X^e Assemblée générale et informent qu'à l'approche de la XI^e Assemblée Générale qui se tiendra sous les thèmes « *POUR UNE COMMUNAUTE FORTE ET UNIE : SECURITE, SOLIDARITE* », notre Organisation tient des meetings publics de ce genre à travers toute la France. Ces délégués, au nombre de 900, seront d'abord candidats aux prochaines assemblées électorales dans tous les départements et auront à prendre des résolutions rentrant dans les perspectives d'avenir dans les différents domaines par des solutions aux innombrables problèmes qui préoccupent l'organisation qui devra nécessairement être renforcée par une totale adhésion de l'ensemble des Algériens.

Des actions concrètes et positives de l'Organisation ont été citées par les orateurs, aussi bien en Algérie qu'en France. C'est ainsi que des témoignages furent donnés par quatre intervenants, en l'occurrence un moudjahid de l'ex-Fédération de France ayant bénéficié récemment du Brevet de Pension d'invalidité, un enseignant de cours d'arabe intégrés venu du pays, deux jeunes, l'un un garçon ayant été moniteur de colonie de vacances, l'autre une fille ayant fait le stage d'animatrice culturelle.

Un débat fut instauré dans une atmosphère cordiale. Les participants n'ont pas manqué de donner leurs points de vue et des propositions ainsi que des questions auxquelles des réponses furent apportées. Avant de clôturer la réunion, les responsables invitèrent tous les présents à faire des communications de tout ce qui a été dit en tous lieux de travail et de résidence des Algériens afin de les sensibiliser à suivre de près et s'informer sur les travaux de l'Assemblée générale.

D'autres réunions similaires se sont tenues dans les foyers de Louveciennes et de Saint-Germain-en-Laye, avec les travailleurs, les dimanche 15 et lundi 23 avril.

→ les relations entretenues avec un certain nombre de services à caractères sociaux, l'orateur a conclu son intervention, appelant les militants à s'unir autour de leur seule et unique organisation, et s'armer de vigilance, à redoubler d'efforts pour concrétiser le programme d'action et atteindre les objectifs assignés.

La parole fut ensuite donnée au consul général qui a fait une communication sur l'action menée par le consulat d'Algérie à Paris. Il a traité d'un certain nombre de questions relatives à la vie de notre communauté et surtout de la jeunesse dans les trois départements (Loiret, Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire) rattachés au consulat général à Paris. Il a parlé des efforts fournis par les services consulaires pour satisfaire les demandes sans cesse plus nombreuses pour l'établissement et le renouvellement des documents consulaires.

Après avoir évoqué un certain nombre de problèmes relatifs aux demandes de logements et de terrains en Algérie, à la formation professionnelle, au passage de la commission pour le service national etc., un débat franc et ouvert fut instauré entre l'assistance et les responsables. Tour à tour, le consul général et le délégué régional répondaient aux questions posées

M. Mohamed Seghir, délégué régional, est intervenu à son tour pour apporter des explications, des

informations et des éclaircissements sur les questions posées par les militants. Il n'a pas manqué par ailleurs de faire un commentaire sur les activités du département en soulignant les aspects positifs de l'action, et en demandant aux militants et aux responsables de redoubler d'énergie pour élargir la base de l'organisation en appelant les jeunes à adhérer et à se structurer pour mieux réussir les actions entreprises.



Les délégués élus dans le département d'Orléans.



Réunion des membres du Secrétariat permanent et des secrétaires des mouhafadhate

Le président Chadli Bendjedid, président de la République, secrétaire général du parti FLN, a présidé le 30 avril une réunion périodique des membres du secrétariat permanent du Comité central et des secrétaires de mouhafadhate du parti, en présence de M. Mohamed Chérif Messaadia, membre du Bureau politique, responsable du secrétariat permanent du Comité central.

A cette occasion, le chef de l'Etat a prononcé une importante allocution d'orientation dans laquelle il a insisté sur les nobles missions du parti et sur son rôle dans l'étape actuelle et, particulièrement, en ce qui concerne l'organisation, la sensibilisation, le contrôle et le suivi de l'application des décisions issues des assises (4^e congrès, congrès extraordinaire et 5^e congrès), ainsi que des décisions du Comité central dans ses différentes ses-

sions.

Il est à signaler que cette session périodique a été consacrée à l'évaluation de l'opération de renouvellement des instances de base du parti et au débat sur les mesures préparatoires des élections des commissions et des bureaux des mouhafadhate, ainsi qu'à l'examen des meilleures formules susceptibles de développer les méthodes de l'action militante.

Après l'exposé bilan sur le renouvellement des instances de base du parti, présenté par le membre du secrétariat permanent chargé de l'organisation, les secrétaires de mouhafadhate ont passé en revue les différents aspects des élections mettant en relief le climat favorable dans lequel celles-ci se sont déroulées et la participation massive et responsable qui a atteint un niveau record. Les secrétaires de

mouhafadhate ont également mis en exergue le taux important de renouvellement qui a traduit la cohésion entre les jeunes intellectuels et les moudjahidines au niveau des nouvelles directions à la base.

Les participants ont ensuite examiné les différentes questions relatives à la préparation des élections des commissions et des bureaux des mouhafadhate.

M. Messaadia a clôturé cette rencontre en mettant l'accent sur les orientations du président de la République, secrétaire général du parti. Ces orientations, a-t-il souligné, doivent constituer une référence essentielle pour le programme d'action politique du parti du FLN dans tous les domaines, aussi bien au niveau de la base qu'au niveau central.

(APS)

Célébration du 1^{er} mai en Algérie

« Le travail et la rigueur pour garantir l'avenir ». C'est sous ce signe particulier que des dizaines de milliers de travailleurs ont tenu à célébrer la fête du 1^{er} mai. Toutes les villes du pays ont connu des défilés rassemblant des travailleurs venus des différents secteurs de la vie économique. Les cérémonies ont été par ailleurs marquées par des dépôts de gerbes de fleurs à la mémoire des héros de la guerre de libération nationale tombés au champ d'honneur et par des mee-

tings où furent réaffirmés les orientations du 5^e congrès du parti FLN.

Dans la capitale, un défilé et une importante marche, partis respectivement du Pont des Fusillés et de la Place des Martyrs, ont abouti à la salle Harcha où eut lieu un grand rassemblement populaire, en présence de MM. Mohamed Chérif Messaadia, Abdelhamid Brahimi, M'Hamed Yala, Tayeb Belakhdar, secrétaire général de l'UGTA, ainsi que de nombreux membres du

parti, du gouvernement et des organisations de masse.

M. Messaadia a prononcé, au cours de ce meeting, un discours d'orientation dans lequel il a notamment déclaré : « Si nous voulons édifier un Etat moderne et une société socialiste libre de toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme, et si nous voulons que l'Algérie reste un bastion des révolutionnaires face à l'oppression et à l'exploitation, bastion en lutte contre l'impérialisme et le colonialisme, il est alors du devoir des masses des travailleurs de faire preuve davantage de sérieux et de multiplier les efforts dans le travail avec abnégation, en tant qu'individus et en tant que groupes ».

Le responsable du secrétariat permanent du Comité central a souligné que « seuls les peuples actifs sont ceux qui comptent en permanence sur le travail sérieux, judicieux et fructueux en faveur et dans l'intérêt de leur patrie ».

Les visites du président Chadli en Hongrie et en Tchécoslovaquie

Accueil chaleureux, entretiens approfondis dans un climat d'amitié et volonté de développer encore davantage les relations. C'est ce que l'on peut retenir, en substance, des visites officielles que le président Chadli Bendjedid a effectuées en Hongrie (24-26 avril) et en Tchécoslovaquie (26-28 avril).

Ces visites ont permis au chef de l'Etat, accompagné d'une importante délégation, de dégager avec les hauts responsables des deux pays de nouvelles perspectives de coopération et d'échanges, en leur assurant les conditions de diversification et d'équilibre, ceci dans le renforcement des relations d'amitié qui ont toujours marqué

En bref...

• **LE FRONT DE LIBERATION NATIONALE**, le Parti Socialiste Destourien (Tunisie), l'Istiqlal et l'Union Socialiste des Forces Populaires (Maroc) ont commémoré à Tunis le 26^e anniversaire de la conférence de Tanger qui s'est tenue du 27 au 30 avril 1958, au moment où l'Algérie, le Maroc et la Tunisie menaient une lutte commune pour la libération du Maghreb du joug colonial.

Le FLN était représenté par une importante délégation composée de MM. Abdelhamid Mehri, M'Hamed Yazid, Mouloud Kassim Nait Belkacem, Mohamed Salah Louanchi et Bachir Khaldoun, tous membres du Comité central.



• **ETAT D'URGENCE** au Soudan depuis le 29 avril. Le président Jaafar El Numeiry a signé des décrets interdisant tout rassemblement, manifestation ou grève.

Le chef de l'Etat soudanais a par ailleurs procédé à un remaniement ministériel marqué par le départ de six ministres.



• **A L'OCCASION** du 1^{er} mai, l'Union Générale des Travailleurs Sahraouis (UGTSARIO) a lancé un appel à tous les travailleurs dans le monde et à leurs organisations pour soutenir la lutte de libération du peuple sahraoui et « venir en aide aux travailleurs des territoires occupés, victimes de l'arbitraire et de l'injustice des forces marocaines d'occupation ».

Le conseil des ministres, réuni le 2 mai, a examiné deux dossiers relatifs, l'un, au secteur de l'énergie, l'autre, à la maintenance des infrastructures économiques, sociales et administratives.

Le premier dossier comporte trois volets concernant le programme national en matière d'électrification rurale, la distribution du gaz et le projet d'introduction du gaz carburant.

Quant au deuxième dossier, le document de travail reprend essentiellement les recommandations inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travail gouvernemental pour 1984.

ACCESSOIRES & PIÈCES AUTO

Housses - Auto radio - Alarmes - Systèmes anti-vo
Amortisseurs Koni - Phares blancs « LP » - Bulles
Galeries spéciales - Toits ouvrants
Sirènes électroniques - Tous carburateurs
Peintures au kilo - Equipements auto école
Pièces d'origine : BMW - FIAT - SAVIEM - MERCEDES - RENAULT - PEUGEOT
• PRIX INTERESSANTS
• DETAXE EXPORTATION GARANTIE
• DELAIS LIVRAISON RAPIDES

AUTOTEC

93, av. d'Italie - 75013 PARIS (France)
Tél. : 331.73.56

Participation de l'Amicale au tournoi de football de l'UNJA à Sétif (7-8 mai)

Dans le cadre des manifestations commémoratives du 8 mai 1945, l'Union Nationale de la Jeunesse Algérienne (UNJA) organise un tournoi de football à Sétif les 7 et 8 mai, auquel prendra part une sélection de l'Amicale. Trois autres équipes, l'UNJA de Sétif, les jeunes du service national et le journal l'« Unité » (organe de l'UNJA), y participeront également.

L'équipe représentant l'Amicale est constituée de 18 joueurs âgés de 17 à 20 ans, sélectionnés dans les six régions de l'Organisation (3 par région).

La commémoration de cette événement historique sera une occasion supplémentaire de renforcer les liens de nos jeunes avec le pays et d'approfondir leur connaissance de l'histoire de notre peuple,

notamment grâce à leur participation au riche programme où sont inscrites les manifestations suivantes :

5 mai : accueil de la délégation de l'Amicale à Alger.

6 mai : rencontre au secrétariat de l'UNJA et départ pour Sétif.

7 mai : table ronde avec les moudjahidine, demi-finales du tournoi de football et soirée artistique.

8 mai : défilé de la jeunesse avec les moudjahidine, finale du tournoi

et visites de réalisations socio-culturelles.

Listes des joueurs sélectionnés :
Bendali Hakim, Boumat Bachir, Djoudi Abdelkader (Paris), Bouzidi Slim, Ouhibi Aissa, Isli Abdelkader (Ouest); Belhadj Benali, Bouaza Amar, Seddouni Rachid (Nord), Bouras Aziz, Gafour Nouri, Mous Mustapha (Est), Annane Karim, Benstiti Farid, Delli Khaled (Centre), Belhadi Faouk, Hamimi Ahmed, Rahmani Farid (Sud).
Responsables : Mohamed Chibane et Ali El Ketrroussi.

1^{er} TOURNOI PANAFRICAIN DE PARIS

Un grand succès

Permettre aux Africains éloignés de leur pays par les vicissitudes de l'existence de se rencontrer et de mieux se connaître autour de leur sport favori. Contribuer au développement du football amateur, effort gratuit, dépourvu de soutiens financiers mais combien riche de talents méconnus du public et des « chasseurs de jambes adroites ». Ce sont les deux objectifs des organisateurs du premier tournoi panafricain de football « Africa Foot 84 » qui s'est déroulé les 21, 22 et 23 avril à Paris.

Huit équipes (A. Algériens, Cameroun F.C., Espoirs F.C., U.S.Africa, A.S.E. Côte d'Ivoire, U.S.C. Togolais, R.S. Marocaine,

A.T. Tunisiens) ont participé à ce tournoi qui a connu un succès populaire extraordinaire. L'initiative a été encouragée par la presse, la radio, ainsi que par de nombreux athlètes de haute performance. D'ores et déjà, « Africa Foot 85 » s'annonce comme un très grand rendez-vous attendu par tous les jeunes Africains.

Ce sont les Camerounais qui ont inscrit leur nom sur la première tablette du tournoi en battant en finale les Ivoiriens. Les Algériens, quant à eux, se sont classés quatrième. Ils ont été battus par les Ivoiriens en demi-finale (1-2) et par les Togolais en match de classement.



L'équipe A. Algériens qui a terminé quatrième du tournoi.

Beaucoup de spectateurs et de supporters dans les tribunes pour encourager les équipes participant au tournoi.

« Foot-Sud Magazine », notre confrère spécialisé dans le football africain, en est à son quatrième numéro.

Après Dahleb, El Khatib et Toko, « Foot-Sud » présente à ses lecteurs le racingman et international algérien Rabah Madjer.



AUX LECTEURS D'ALGÉRIE

« Foot-Sud Magazine » vous informe qu'il vous est possible de vous abonner en payant la contrepartie de 155 FF en dinars (environ 100 DA) par an.

Pour cela, adressez-vous à : ENAMEP (service abonnements)

- Alger : 47, rue Didouche Mourad
- Oran : 3, place de la Paix
- Constantine : place du 1^{er} Novembre

N.B. : Indiquer le numéro à partir duquel vous désirez être servis.

PUBLICITE



Société de Transit et de Transports Internationaux

44, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. 281.12.52

A Votre Service Pour :

- vos déménagements (containers, caisses...)
- Transports véhicules, biens d'équipements, matériel industriel... vers l'Algérie.

INTERVENTION DANS TOUTE LA FRANCE. TRANSIT - DOUANE

Siège social : 16, quai d'Alger BP 44 - 34200 Sète Tél. (67) 74.90.68

ENTRETIEN AVEC MOHAMED LAKHDAR-HAMINA,
REALISATEUR ET DIRECTEUR GENERAL DE L'ONCIC
(Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique)

L'O.N.C.I.C, dans la perspective de la restructuration.



★ Vous êtes connu comme cinéaste, alors que vous avez passé plus de 15 ans comme gestionnaire d'abord à l'OAA (1963 — 1973), ensuite à l'ONCIC depuis 1981. Pouvez-vous nous parler de cette expérience ?

— Effectivement, mon expérience de gestionnaire date des premiers jours de l'indépendance et la création de l'Office des Actualités Algériennes ; faut-il le rappeler, première structure de production de l'Algérie nouvelle.

Cette expérience n'a pas concerné simplement l'organisation du travail et la réalisation hebdomadaire pendant 10 ans d'un journal filmé d'actualités, mais aussi la réalisation d'un grand nombre de documentaires, de films de fictions comme « le vent des Aures », « l'Obstacle » de Med Bouamari, « Z » de Costa Gavras, « Hassan Terro », « Remparts d'argile » de JL Bertuccelli, « Décembre » etc....

Il faut mentionner aussi le volet distribution : l'OAA s'était vu attribuer un porte-feuille distribution qui, avec les films de commandes m'ont permis de dégager des ressources d'assurer sans être à la charge de l'Etat, la bonne marche du service public (le journal filmé) et la réalisation d'un grand nombre de films de court et long métrage. Les archives de l'OAA constituent la mémoire audio-visuelle la plus fantastique des 10 premières années de notre indépendance.

En 1981, j'ai été appelé à la direction générale de l'ONCIC. Entre 1977 et mon arrivée aucun responsable n'a été nommé à la tête de l'entreprise et plusieurs intérimaires se sont succédés et de ce fait, n'ont pu entreprendre de production.

Presqu'aucun film n'a été réalisé pendant cette période ; mon prédécesseur a résumé la situation dans laquelle se trouvait l'ONCIC à mon arrivée : « J'ai veillé un mort », m'a-t-il dit, « à toi de lui faire du bouche à bouche » !

Il faut croire que l'opération a réussi ; nous avons réalisé entre 1981 et 1983 près de 20 films dont près de la moitié sont des premières œuvres.

★ Le compte-rendu du Conseil des ministres du 15 février 1984 annonce la mise en place d'une nouvelle politique de l'audio-

visuel qui concerne autant la RTA que l'ONCIC. Qu'en est-il pour l'organisme que vous dirigez ?

Effectivement, le Conseil des ministres a annoncé la mise en pratique d'une véritable politique de l'audio-visuel, on peut même parler de stratégie culturelle à long terme. Cette mesure arrive à son terme. Déjà en 1976 lors du débat sur la charte nationale, un certain nombre de retards et manques à gagner ont été mis à jour notamment sur le plan culturel et la nécessité d'y remédier.

Ces problèmes ont été pris en compte tardivement parce que le pays durant sa première décennie d'indépendance était confronté à des priorités vitales.

— Construction de l'appareil d'Etat pour préserver l'indépendance, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale.

— La récupération de la langue nationale et l'effort de scolarisation.

— La mise en place des bases du développement économique et social.

Le résultat de cette politique a permis de reposer le problème de la culture d'une manière plus juste : la culture comme moteur de l'économie — Il devenait inconcevable d'aller plus loin sans changer les mentalités pour une plus grande sensibilisation aux objectifs et aux tâches d'édification nationale et pour assurer la continuité des orientations. Ces problèmes ont été revu d'une manière plus approfondie au niveau du 4^e et 5^e congrès du parti FLN et des différentes sessions du comité central et tout particulièrement à l'occasion de la session consacrée au dossier culturel.

Les grandes orientations de l'activité culturelle nationale ont été désignées à cette occasion et complétées par un ensemble de dispositions prises pour améliorer la gestion pour une plus grande rigueur et par une meilleure organisation du travail, par le développement de la production et de la productivité et par la nécessaire restructuration des entreprises nationales. La décision du Conseil des ministres de restructurer l'ONCIC s'inscrit dans ce cadre et vise à impulser la production en définissant d'une manière précise les missions des entreprises et en séparant l'activité de type commercial de la production.

La restructuration de l'ONCIC a donné naissance, dans un premier temps à deux entreprises, l'une chargée de la production, l'autre de la distribution et de l'exploitation cinématographique.

★ Pouvez-vous nous dire quelles étaient les principaux problèmes et les principales difficultés que vous avez rencontré à l'ONCIC ?

— D'abord une entreprise moribonde, pour renvoyer à la réflexion de mon prédécesseur, une machine qui s'est rouillée pour n'avoir pas produit et un personnel atteint par le découragement.

Le plus gros problème reste celui du financement de la production. Durant toutes ces dernières années, l'ONCIC n'a pas bénéficié de subvention à la production malgré des promesses réitérées. Mieux, la loi des finances pour 1981, a supprimé la taxe d'encouragement au film algérien (30 % de la recette brute) et l'alimentation du F.D.A.T.I.C. (Fonds d'aide pour l'Art, la Technique et l'Industrie Cinématographique) qui rapportait bon an mal an, 2.500.000 dinars.

Il faut rappeler que notre principale source de financement reste la distribution et là aussi nous avons rencontré des difficultés sérieuses avec notre partenaire exploitant l'APC (L'Assemblée Populaire Communale). En mars 1967, les salles de cinéma ont été affectées aux APC pour contribuer à la création de cadre de loisirs et de culture local et si possible dégager des ressources complémentaire à l'APC. Malheureusement le résultat est loin d'être brillant : des salles de cinéma en ruine, plus d'un tiers de sièges cassés, les conditions d'hygiène et de sécurité inexistantes, un personnel pléthorique, etc.

Cette situation aggravée par le blocage pendant des années du prix des places et par une lourde fiscalité, a emmené l'APC à subventionner les salles de cinéma pour combler leur déficit et mis l'exploitant dans l'impossibilité de nous payer et aggraver par là notre difficile situation financière. Devant cette situation financière dramatique, nous avons entrepris d'améliorer la gestion de l'entreprise et de réduire au maximum des dépenses. Ces mesures sont devenues sans effets, après les mesures sociales prises par le gouvernement et l'application des dispositions transitoires du SGT (Statut Général du Travailleur) qui a vu la masse salariale doubler.

Il faut ajouter à ce tableau le poids de la fiscalité tant en ce qui concerne l'activité générale de l'entreprise qu'à l'importation de matériel et de film. Le bilan de la situation réalisé, nous avons entrepris toute une série de démarches

tant auprès de notre ministère de tutelle que de l'Assemblée Nationale. Il faut dire, la disponibilité et le soutien que nous avons trouvé auprès de nos partenaires, nous encourage à penser que des solutions seront trouvées, l'avenir de notre cinématographie se joue sur ce terrain, au moment où le décollage entre l'offre et la demande en matière de culture et de loisir va croissant. La population algérienne qui a triplé depuis l'indépendance fait état de plus grande exigence culturelle et de loisirs après une double décennie de développement économique et social.

En attendant que des mesures de fond soient prises en faveur de la production cinématographique nationale et pour faire redémarrer ce secteur, nous avons été contraints de contracter un prêt auprès du Trésor d'un montant de 38 millions de dinars. Cette relance de la production a été saluataire, nous avons prouvé, responsables et travailleurs, alors que la production stagnait depuis l'indépendance à raison d'un ou deux films par an, que nous pouvons réaliser une dizaine de films par an.

★ La société nationale des nouvelles galeries algériennes (SNNGA) a-t-elle toujours le monopole de l'importation du matériel cinématographique professionnel ?

— Ce monopole a été affecté à titre temporaire à la SNNGA parce que personne ne l'avait réclamé. Dans le but de renforcer l'ONCIC, de lui trouver de nouvelles sources de financement et pour se donner les moyens d'intervenir efficacement dans le cadre du développement du secteur cinématographique, le ministère du commerce, sensible à nos arguments, a transféré ce monopole à notre organisme.

L'affectation de ce monopole à l'ONCIC, devrait avoir aussi pour résultat de mettre fin au développement anarchique de cellules cinématographiques au sein des nombreuses sociétés nationales et ministères et éviter les importations abusives de matériel cinéma.

La déperdition des moyens humains et matériels ne peut être que néfaste pour le développement du secteur et de l'économie nationale.

★ Trois projets sont à l'ordre du jour à l'ONCIC : la

construction du centre industriel du cinéma, la prise en charge de 54 salles de cinéma et la construction dans un premier temps de 6 complexes multi-salles dans les quartiers périphériques d'Alger.

— C'est exact. Ces différents projets ont été soumis à notre ministère (culture et tourisme) et au ministère du plan et de l'aménagement du territoire. Ces trois projets ont un but commun : assurer les conditions d'un véritable développement de la production cinématographique nationale en créant les bases d'une véritable industrie du cinéma (le centre industriel du cinéma) et en permettant au public de voir ces films dans des conditions correctes et espérer leur amortissement.

a) Le projet de centre industriel du cinéma, il est utile de le rappeler, est une vieille revendication de la profession ; une simple étude a été réalisée dès 1965/66, une seconde en 1969/70. Ces études ont été réactualisées en 1974 et pour la première fois le projet a été inscrit au plan. Néanmoins, aucune étude n'a été suivie d'effet et à mon arrivée à l'ONCIC et dans le cadre de l'assainissement de la nomenclature des investissements, nous avons été contraints d'annuler les deux projets (CIC et complexe cinématographique). Ces pertes de temps ont eu un effet salutaire, elles ont permis au projet de murir sérieusement. Aussi, nous avons de nouveau réinscrit le projet de CIC en l'actualisant, tenant compte aussi bien des problèmes de technologie que de l'évolution des besoins et du marché national et international.

b) Dans le projet, pour lequel nous avons demandé l'annulation, il n'était question que d'un seul complexe de salles. Nous avons demandé et obtenu des ministères concernés l'inscription dans un premier temps de 6 complexes de 3 salles chacun qui seront implantés dans les quartiers périphériques d'Alger.

Cette décision obéit à plusieurs raisons :

— améliorer le cadre de vie dans les nouvelles cités construites dans la ceinture de la capitale et humaniser l'environnement,

— créer des structures de loisirs et de culture dans ces nouvelles aires d'habitation,

— contribuer à enrichir le parc de salles de cinéma qui a regressé depuis l'indépendance alors que la population a triplé,

— alléger la pression sur le centre ville en créant des pôles d'attraction périphériques.

c) Par décret interministériel, l'ONCIC et à sa demande, s'est vu attribuer la gestion directe de 54 salles de cinéma. L'ONCIC souhaite, tout en s'assurant une source de financement non négligeable, assurer leur réfection et contribuer à la préservation d'un patrimoine de l'Etat. Il faut offrir au spectateur un cadre de loisir et de culture agréable et qui réponde aux normes et conditions d'hygiène et de sécurité.

★ Un arrêté interministériel (culture-finance-intérieur de mars 83)

a autorisé l'intervention du privé national dans l'exploitation. Il est par ailleurs question de l'intervention de ce même privé dans la production. Qu'en est-il ?

— 1) L'arrêté interministériel, dont vous faites état est à l'origine de deux dispositions.

a) La première est relative à la mise en place de structures pour éponger un passif, concernant l'indemnisation des exploitants nationaux, nationalisés, chose prévue par la législation, mais qui n'a pas dû être appliquée.

b) la seconde concerne la location-gérance de salles de cinéma au privé national sur la base d'un cahier de charges qui précise les droits et les devoirs des partenaires.

Cette mesure qui ne remet pas en cause le principe de la nationalisation, complète la décision affectant à l'ONCIC la gestion de 54 salles de cinéma à travers le territoire national et vise tout en préservant le patrimoine de l'Etat à offrir au spectateur des lieux décentes et des prestations de service de qualité...

2) Un certain nombre d'agréments, ont été consenti à des sociétés privées nationales, pour intervenir dans la production cinématographique sous certaines conditions à savoir : connaissance, savoir faire, expérience dans le métier. Ces sociétés devraient apporter leur contribution à l'effort de dynamisation de la production cinématographique entreprise par l'Etat.

★ Après cet utile détour sur l'état de l'ONCIC et de la situation du cinéma en Algérie, revenons à « Vent de Sable », votre dernière production et comment la situer dans votre carrière ?

— Je dirais d'abord que ce film n'est ni un tournant ni un aboutissement de mon œuvre, il est dans la continuité de mes préoccupations et de mon engagement.

Pendant la guerre de libération nationale, nous avons témoigné de l'atrocité du colonialisme et de la volonté d'indépendance du peuple algérien à travers ces documents aux titres révélateurs, « Peuple en Marche », « Djazaïrouna » « les fusils de la liberté », etc...

Après l'indépendance le véritable militantisme et la priorité consistait à filmer jour après jour, semaine après semaine, et par là, témoigner et prendre parti pour l'Algérie nouvelle en marche vers son avenir.

« Le vent des Aures », mon premier long métrage fiction, s'il se nourrit comme la plupart de mes films de ma propre expérience, est d'abord un témoignage de ce qu'il a fallu endurer et du prix qu'il a fallu payer pour notre indépendance. Il est important que les jeunes générations sachent ce pourquoi leurs parents ont donné leur vie : la Liberté.

Même un film comme « Hassan Terro » sur le ton de la comédie, révèle le nationalisme profond du peuple algérien et l'héroïsme quotidien dont il a fait preuve. « Décem-

bre » s'est attelé à une tâche plus complexe : dévoiler la duplicité et le vrai visage de ces militaires français « libéraux », nourris « d'humanisme », qui, en situation concrète se conduisent pire que les brutes tortionnaires. Ce film aussi se veut un témoignage, et une page d'histoire pour les jeunes générations. Il ambitionne tout en renforçant le sentiment anti-colonialiste de notre peuple de préserver les relations avec le peuple de France qui mérite respect.

Permettez-moi d'utiliser cette citation : « Ecouter l'histoire aux portes de la légende » qui s'applique à merveille à mon film le plus ambitieux, « Chronique des années de brèves » palme d'or au festival de Cannes 1975. Ce film qui se veut une grande fresque prend comme référence l'extraordinaire coup de tonnerre qu'a été ce 1^{er} novembre 1954. S'il fait référence aux massacres du 8 mai 1945, c'est pour montrer l'inanité de certaines formes de luttes et la justesse de la décision du Front de Libération Nationale de déclencher la lutte armée, comme seule réponse possible au colonialisme. Malgré les déboires qu'a connu ce film, il reste pour moi un sujet de fierté et je l'espère pour l'Algérie aussi.

« Vent de sable » s'inscrit comme je l'ai dit plus haut dans la continuité de mes engagements et de mes préoccupations. En s'appuyant sur mon expérience, mon histoire personnelle et celle de mes parents et mes grands-parents, il ambitionne de témoigner des difficiles conditions de vie de la société algérienne pendant la colonisation (les années 30 : l'année du centenaire de la colonisation), à travers un microcosme social : une communauté rurale, d'une palmeraie près d'El-Oued dans le Sud algérien.

A l'instar de nombreux films algériens de ces dernières années, « Vent de sable » à travers une histoire située dans le passé, engage le dialogue avec la société d'aujourd'hui et se préoccupe des problèmes arrivés à maturité, entre autre, le statut de la femme.

Comme témoignage sur une période du passé il met en lumière tout l'effort qui a été consenti par le pays pour arriver à la situation d'aujourd'hui. Les préoccupations thématiques et l'histoire racontée ne doivent pas masquer la véritable richesse du film et l'hommage rendu à l'Islam.

L'Islam vécu par cette rude communauté en lutte perpétuelle pour sa survie est le plus humble, le plus vrai et le plus démocratique, loin de tout extrémisme et de toute interprétation tendancieuse.

Sur le plan du cinéma de l'esthétique, « Vent de sable » renoue en profondeur avec la tradition culturelle et la narration arabe la plus enracinée dans le pays : celle du meddah.

C'est un aspect essentiel du film qui, étonnement, renvoie à la tragédie grecque avec le rôle de l'aveugle (l'oracle) qui annonce et appelle les méchants, le chanteur qui annonce et commente l'action en permanence sans que la tension dramatique en pâtisse.

★ Peut-on connaître vos impressions sur la sortie de « Vent de sable » en France et sur sa prochaine sortie en Algérie ?

— C'est la première fois, qu'un film arabe sort dans des conditions normales en France, au même titre que n'importe quel film occidental. En dehors de la programmation normale par Gaumont, il a fallu se préoccuper du choix des salles et consentir une tournée harassante à travers les principales villes de France pour toucher le public arabe émigré qui représente près de 2 millions de personnes en France. Nous avons reçu dans ce cadre l'aide de notre ambassade, de nos consulats et des représentations de l'Amicale des Algériens en Europe. Les 2 premières semaines donnent un bon score près de 50 000 entrées pour Paris centre et nous espérons beaucoup de la sortie en province et de la tournée que nous avons effectuée.

Cet accueil a agréablement surpris le distributeur français ; cela devrait, j'espère permettre et c'est le meilleur résultat pour nous, la sortie dans de bonnes conditions d'autres films algériens. Cette ouverture sur l'extérieur devrait contribuer à rentabiliser et amortir nos investissements en application des orientations de rigueur du pouvoir politique.

Un produit doit être rentable sur le plan culturel mais aussi sur le plan financier.

★ Le film a déjà donné lieu à un vif débat pour ne pas dire de vives polémiques. Qu'en pensez-vous ?

— Si mes déclarations ont toujours donné lieu à de multiples interprétations, ma personne et le sujet du film ne peuvent qu'ouvrir à débat. La véritable fonction du cinéma social, est de susciter la discussion même passionnée. Cela prouve que le film a des qualités est en rapport profond avec la réalité sociale. Cela ne m'inquiète pas trop, la situation de la femme a toujours suscité de vives polémiques et des passions dans tous les pays du monde.

Comme j'ai eu à le dire cette liberté de ton laissée au créateur est à l'honneur du pays et porte le sceau personnel du président Chadli Bendjedid.

★ Pourquoi la sortie d'abord en France ?

— Tout film produit de par le monde cherche sa consécration au niveau de la plus grande rencontre mondiale du cinéma : le Festival international du film de Cannes.

Nous avons travaillé jour et nuit pour être au rendez-vous en 1982 où « Vent de sable » a été sélectionné pour participer à la compétition officielle. Cette contrainte a été telle qu'après Cannes, j'ai dû revoir le film et revoir le montage.

« Vent de sable » sortira bientôt à Alger et l'ONCIC pourra bénéficier des copies tirées pour son exploitation, dont le coût a été supporté par le distributeur étranger.

Je vous signale par ailleurs que plusieurs films algériens attendent d'être programmés, la « Rencontre » de B. Tsaki, les « Sacrifiés », de Okacha Touita, les « folles années du Twist » de Mahmoud Zemmouri... etc.

Propos recueillis par
Moulay Brahimi

EXPOSITION CLIN

« Jeux, dictons, musiques d'ici et d'ailleurs »

Avec le regroupement familial, des enfants étrangers arrivent en France où ils doivent être scolarisés. Le problème de leur intégration au système scolaire a amené les pouvoirs publics à créer des classes spéciales à leur intention, les CLIN, classes d'initiation pour enfants étrangers, où ils apprennent le Français.

La spécificité culturelle de ces enfants, les différentes cultures qui composent la classe d'initiation, ont amené les instituteurs à s'interroger, à réfléchir sur la pédagogie à adopter, à innover.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

L'exposition que nous offre l'École Normale Mixte de l'Essonne permet de prendre connaissance et d'apprécier le travail de ces CLIN dans tout le département de l'Essonne. Sous le thème « Jeux, dictons, musiques d'ici et d'ailleurs », l'exposition nous révèle quelle est la démarche pédagogique des instituteurs, qui, face à des enfants de tous âges qui ne connaissent pas le français, doivent les amener à prendre connaissance des éléments fondamentaux de la langue française. Partant du vécu culturel spécifique de ces enfants, la démarche est, à travers des activités ludiques universelles, de trouver des points communs qui uniraient les enfants au-delà de leurs différences, d'exploiter ces points communs et de là les initier au français. L'élaboration d'un jeu d'un pays contribue dans un premier temps à la reconnaissance de l'autre différent, et dans un deuxième temps à utiliser soit les mots qui utilisent un espace donné dessus-dessous..., soit des verbes signifiant le passé, le présent, le futur etc... Une collaboration étroite entre les instituteurs français et instituteurs étrangers s'avère nécessaire et permet un travail intéressant. Lorsque, par exemple, l'enfant raconte une histoire de son pays dans sa langue maternelle, une traduction peut être faite permettant dans le même temps des exercices syntaxiques. Ces méthodes privilégient sans aucun doute le

côté affectif de l'enfant. Les liens avec son milieu, sa famille ne sont pas radicalement rompus. Il y a une progression dans le passage de l'une à l'autre culture, ce qui a l'avantage de garder sa culture originelle intacte et de lui en apporter une autre comme enrichissement de la première.

Ce mardi 24 avril nous avons assisté à une « veillée interculturelle » où parents et enfants de nationalités diverses (Turque, maghrébine, portugaise...) sont heureux d'apporter leur témoignage et de participer à une fête de l'amitié. Un père turc nous a interprété des chants traditionnels de son pays et des enfants ont spontanément entonné des chants de leur pays.

Au terme de cette soirée, bien des questions se sont posées. On aimerait pouvoir dire que ces enfants épanouis, fiers de chanter les refrains de leur pays, le seront tout autant lorsqu'ils intégreront le cursus scolaire dit « normal » ; que ce biculturalisme balbutiant ne sera pas un handicap mais bien une richesse toujours croissante. Les problèmes qui se posent aux enfants déjà francophones mais culturellement différents, nous laissent quelque peu amers devant les efforts entrepris au sein de ces CLIN, car existe-t-il une continuité de la démarche pédagogique des CLIN dans les autres classes ? Ces classes nous permettent également de réfléchir à l'importance du travail que les instituteurs étrangers font au sein des écoles avec des enfants nés en France de parents immigrés. Il serait souhaitable que tous les instituteurs puissent s'intéresser à ces différents problèmes et au travail effectué par les classes d'initiation car elles ont l'avantage de proposer des pratiques interculturelles qui peuvent être un modèle et applicables dans des classes où la majorité serait d'origine française.

Y. AMINA

* Exposition CLIN jusqu'au 19 mai 1984.
« Jeux, dictons, musiques d'ici et d'ailleurs » Ecole Normale Mixte de l'Essonne 91450 ETIOLLES.

M. Jacques Chéréque, secrétaire général adjoint de la CFDT, chargé du secteur international, a été nommé préfet délégué chargé du redéploiement industriel auprès du préfet de la Lorraine. La nomination d'un syndicaliste à un poste aussi important de la Haute administration est un fait assez rare pour ne pas être souligné.

M. Chéréque, un ancien OS aux Acieries de Pompey, célèbres pour avoir, entre autres, fourni l'acier qui a servi à la construction de la Tour Eiffel, aura pour mission délicate de résoudre le problème de la reconversion industrielle en Lorraine.

Conférence-débat

l'Islam et l'Occident devant les conquêtes de la science...

« l'Islam et l'Occident devant les conquêtes de la science ».

La conférence-débat, tenue l'autre vendredi à la Maison de l'UNESCO, était de ces conférences exceptionnelles, eu égard à la présence des personnalités scientifiques de renom qui y avaient pris part : le professeur Abdus Salam, prix Nobel de Physique 1975, le professeur Louis Leprince-Ringuet de l'Académie française...

Conférence d'autant exceptionnelle qu'elle était placée sous le haut patronage du secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), M. Habib Chatty.

« Il se crée une psychose de xénophobie et de rejet vis-à-vis des travailleurs d'Orient et du Tiers monde qui, pourtant, ont rendu des services notoires aux systèmes économiques des pays développés ».

Par ailleurs, l'orateur devait faire remarquer que l'on faisait « endosser à l'étranger les maux créés par le chômage consécutif à l'automatisation ».

M. Habib Chatty devait ensuite rappeler la contribution des hommes de sciences arabomusulmans, à travers l'histoire, et leurs apports au progrès scientifique.

Il a enfin lancé un appel pour un « dialogue franc et sincère entre pays développés et pays moins favorisés ».

« Le langage tenu est un langage de raison comme du cœur. De bonne foi les producteurs de matières premières les mettent à la disposition des utilisateurs, mais, en contrepartie, ils réclament l'accès à la technologie, qui, à leur sens et en toute équité, est un droit pour l'Humanité entière », devait-il conclure.

Courrier des lecteurs

A propos de « vent de sable »

Le film de Lakhdar Hamina, « vent de sable », suscite chez nos lecteurs des réactions passionnées. En fait ce n'est pas tant le film en lui-même qui fait sortir nos lecteurs de leur réserve que les déclarations du cinéaste ou des acteurs sur les ondes des radios ou sur les antennes des télévisions. Aussi de nombreux lecteurs nous ont-ils téléphoné pour nous dire leur indignation face à des déclarations peu mesurées sur l'Algérie ou sur la société algérienne.

Sans vouloir ouvrir une polémique stérile, il est de notre devoir de rendre compte de ces réactions.

(Lire par ailleurs l'entretien avec Lakhdar Hamina)

Nous sommes une famille algérienne. Nous vous écrivons au sujet du film de Lakhdar Hamina, « vent de sable ». Nous contestons son comportement à l'égard de la communauté musulmane en France. Selon ses propos sur « Europe 1 » du vendredi 6 avril 1984 vers 23 h.

Nous n'admettons pas de présenter, comme il l'a fait dans « Mosaïque » du 8 avril, nos mères et nos grand-mères, soi-disant des martyrs de nos pères et grand-pères.

(...) Malgré toute « la souffrance de nos mères », elles ne sont pas malheureuses ; Je m'appelle A. Laala Mekhancha, ma mère a eu 16 enfants. Elle nous a tous élevés, et je n'ai

jamais vu mon père la martyriser ou la disputer. Ils nous ont tous élevés et nous avons réussi. Je puis vous dire que toutes les familles que je connais sont comme nous, et vous aussi M. Lakhdar Hamina. Dans le monde musulman nous n'avons pas de femmes violées, ni de personnes âgées agressées. Si vous voulez montrer le rôle de la femme et son indépendance c'est dans le monde musulman qu'il faut le montrer, pas en Europe car les familles immigrées vivent à la civilisation occidentale tout en suivant l'islam.

Pour monter un étage, on prend une marche après l'autre.

A. Laala Mekhancha
51300 Givry-en-Argonne

Pour toute correspondance, prière adresser votre courrier.
à M. Le Rédacteur en chef « la Semaine »
3 rue Joseph Sansbœuf 75008 PARIS

OFFRE D'EMPLOI EN ALGERIE

Société algérienne (secteur privé) cherche
mécaniciens sur machines de confiserie et un chef de fabrication confiserie.
Références et expérience exigées.

Ecrire à : Société de fabrication de confiserie
S.O.F.A.C.O. 3, rue Beauregard
Hamma - Alger (Algérie).